

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Plus de 8000 signatures pour réclamer l'adoption de la loi

Après une marche organisée le 1^{er} mars à Brazzaville, les femmes ont remis au Premier ministre, Clément Mouamba, une pétition de 8.860 signatures pour réclamer l'adoption de l'avant-projet de loi portant lutte contre les violences sexo-spécifiques.

Les signataires de ladite pétition ont souhaité que ce texte figure cette année parmi les priorités du gouvernement en ce qui concerne le secteur du genre. « *Les actions de prévention et de prise en charge menées par les pouvoirs publics et les associations de la société civile demeurent insuffisantes* », pouvait-on lire sur certaines pancartes des marcheuses.

Page 3



Les femmes lors de la marche

ADMINISTRATION FISCALE

Impôts : objectif 729 milliards FCFA en 2020

La direction générale des Impôts et des domaines a lancé, hier, un appel aux contribuables pour s'acquitter de leurs obligations dans les délais requis. L'objectif, a précisé son directeur général, Ludovic Itoua, est de permettre à cette administration fiscale de collecter la somme de 729 milliards francs CFA cette année. « *Nos partenaires doivent être rassurés que je veillerai personnellement pour que vos droits soient respectés. En contrepartie, je vous invite à tenir vos obligations par le res-*



Le présidium des travaux

pect du calendrier fiscal », a-t-il déclaré lors du lancement de la campagne de vulgarisation des

dispositions fiscales de la loi de finances 2020.

Page 3

LIBYE

Ghassan Salame démissionne

L'envoyé spécial des Nations unies pour la Libye a annoncé, le 2 mars sa démission du poste qu'il occupe depuis plus de deux ans en invoquant à la fois l'impasse politique actuelle, l'influence étrangère dans le pays et des raisons de san-

té. Ghassan Salamé Salamé a accusé les deux camps de ne pas tenir leurs engagements, dénonçant des « mensonges » du camp Haftar qui accuse l'ONU d'avoir imposé certains délégués représentant le Parlement de l'Est.

Page 16

CORONAVIRUS

Le Congo élargit les contrôles aux passagers venant des pays touchés

Dans une communication faite hier, la ministre de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, a annoncé des nouvelles mesures préventives en élargissant le contrôle par des quarantaines systématiques pour les passagers venant des pays touchés par le coronavirus (COVID-19). Par ailleurs, animées par la peur de l'expansion de l'épidémie, de plus en plus des personnes envahissent les pharmacies pour se procurer des masques chirurgicaux ou cache-nez, pour se prémunir en cas de nécessité.

ÉDITORIAL

Dérèglement

Page 2

CONSOLIDATION DE LA DÉMOCRATIE

Les acteurs de la société civile invitent à l'éveil des consciences

Page 5

ÉDITORIAL

Dérèglement

Il ne fait, hélas!, aucun doute que ce qui se passe aujourd'hui à Brazzaville où des quartiers entiers de la ville sont menacés d'effondrement en raison de la multiplication des pluies et des orages se produira très vite un peu partout dans notre pays. Avec des conséquences dramatiques dont les dégâts constatés aujourd'hui dans notre capitale ne donnent encore qu'une très faible idée, mais que laisse entrevoir la submersion récente de la ville de Mossaka dans le département de la Cuvette à la jonction du Congo et de la Likouala.

A l'origine de ces crises se trouve, bien évidemment le dérèglement climatique que ne cessent de dénoncer les experts mais que les Etats sous-estiment manifestement, voire même refusent d'en reconnaître la gravité comme le font la plupart des grandes nations industrielles de l'hémisphère nord. Un dérèglement climatique qui lui-même provoque la fonte des glaces sur les deux pôles de la planète, l'élévation continue du niveau des océans, la multiplication des orages et des typhons, la submersion progressive d'un grand nombre de zones urbaines sur les cinq continents.

La communauté internationale s'avérant incapable de coordonner ses efforts afin de prévenir une détérioration de la nature qui finira par détruire l'espèce humaine dans son ensemble si les dispositions nécessaires ne sont pas prises au niveau mondial, il revient désormais à chaque nation de prendre les décisions nécessaires pour en prévenir les effets. En attendant, ou plutôt en espérant, que la communauté internationale finira par coordonner ses efforts pour combattre le pire qui s'annonce à échéance de cinquante ans.

D'où l'idée selon laquelle, chez nous, une campagne d'information puis d'action à l'échelle nationale qui mobiliserait les institutions publiques mais aussi et surtout les organisations de la société civile devrait être programmée puis lancée à bref délai. D'où l'idée également que la protection de la nature sous toutes ses formes devrait figurer en tête de liste des programmes qui seront défendus en 2021 par les candidats à l'élection présidentielle et en 2022 par les candidats aux élections législatives. Il n'est en effet jamais trop tôt pour agir dans le bon sens lorsque le destin d'une nation dépend de la mobilisation de ses citoyens pour défendre une cause vitale.

Les Dépêches de Brazzaville

PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL

Le comité central adopte son programme d'activités

Le Palais des congrès a accueilli les 29 février et 1^{er} mars derniers, la session inaugurale du comité central du Parti congolais du travail (PCT) qui a débouché sur l'adoption du budget et du programme d'activités 2020.



Les membres du comité central/Adiac

Ce programme d'activités est axé sur la préparation de l'élection présidentielle de 2021 et l'appui au gouvernement dans la recherche des solutions aux problèmes qui se posent au pays. Ainsi, les 635 participants à ces assises ont, dans une motion de soutien au président du comité central, pris l'engagement de mettre en œuvre la recommandation du cinquième congrès ordinaire exigeant la candidature du chef de l'Etat à l'élection présidentielle de 2021, tout en l'assurant de leur mobilisation conséquente, en vue d'une victoire éclatante.

« Nous appelons à la vigilance de tous les instants, les membres du PCT, les militants et militantes de la FMC, de l'OFC, les sympathisants et toutes les forces vives de la nation, afin de barrer la route à tout acte de nature à compromettre la paix, l'œuvre de reconstruction nationale et la marche inéluctable vers l'élec-

tion présidentielle de 2021 », ont mentionné les participants. Outre le programme d'activités 2020, les participants ont également adopté le projet de texte fixant l'organisation, les attributions et le fonctionnement des organes et instances de base et intermédiaires du PCT.

Le secrétaire général du PCT, Pierre Moussa, a, quant à lui, rappelé que cette session a tenu toutes ses promesses, car il a permis au comité central de se doter des moyens de son action. « Maintenant, est officiellement ouvert le vaste chantier de mise en œuvre des orientations du cinquième congrès ordinaire. Le chantier qui durera cinq ans, devra permettre au pays et au PCT de relever les nombreux défis politiques, sociaux économiques et culturels auxquels ils sont confrontés », a-t-il souligné.

Selon lui, le défi politique le plus éminent est l'élection du président de la République en 2021

que leur candidat, Denis Sassou N'Guesso, doit gagner sans ambiguïté. « C'est notre ambition noble et légitime pour laquelle nous devons dans l'unité, la discipline et la cohésion, faire preuve d'engagement, de détermination, d'ingéniosité et de don de soi. Nous avons suffisamment des ressources intellectuelles, morales et politiques pour y parvenir », a estimé le secrétaire général du PCT.

Il a, par ailleurs, rappelé le rôle d'encadrement que le membre du comité central est appelé à jouer à la base. Ce rôle implique, a-t-il dit, que le membre du comité central soit lui-même suffisamment équipé. « Partout où il se trouve, il doit participer effectivement à toutes les activités... Il doit être la lumière, le modèle, l'exemple pour être le meilleur rabatteur possible susceptible de contribuer à l'élargissement de la base du parti », a conclu Pierre Moussa.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Eliou
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service), Jean Jacques Koubemba,
Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service),
Lopelle Mbooussa Gassia, Gloria Imelda Losselélé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane
Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service), Rosalie Bindika, Merveille
Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de
service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice
Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat :
Immeuble Les Palmiers (à côté de la
Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -
Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani
Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des
annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Mildred Moukenga
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho,
Sylvie Adhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-

mbélé Ngono

Tél. : (+242) 06 895 06 64

+TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des
services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon
Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno
Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE
(INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial
Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet
Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo
Tél. : 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

IMPÔTS

Les contribuables invités au respect du calendrier fiscal

Afin de permettre à la direction générale des impôts et des domaines d'atteindre les objectifs budgétaires qui lui sont assignés au titre de l'année 2020, s'élevant à 729 milliards de FCFA, les contribuables devront s'acquitter de leurs obligations dans des délais requis.

Le directeur général de l'administration fiscale, Ludovic Itoua, a lancé l'appel le 2 mars à Brazzaville, lors de la campagne de vulgarisation des dispositions fiscales de la loi de finances pour l'année en cours. « Nos partenaires doivent être rassurés que je veillerai personnellement pour que vos droits soient respectés. En contrepartie, je vous invite à tenir vos obligations en respectant le calendrier fiscal », a déclaré le directeur général des impôts, ajoutant que « les contribuables en général et les cabinets conseils en particulier constituent pour l'administration fiscale des partenaires incontournables. Ensemble nous pourrions relever le défi et atteindre cet objectif. »

Pour ce dernier, la vulgarisation de la loi de finances 2020 est le moment pour l'administration de renouveler et de sceller pour l'année nouvelle



Une vue des participants à réunion de vulgarisation de la loi de finances DR

avec les partenaires que sont les contribuables, le cadre consensuel pour rechercher les conditions optimales de réalisation de deux objectifs que sont : la collecte apaisée de l'impôt en vue de la maximisation des recettes fiscales et la diminution de la pression fiscale.

Il s'agit aussi de diffuser l'instruction d'application des dis-

positions fiscales, de préciser les modalités d'application des nouvelles dispositions fiscales concernant notamment l'impôt sur le revenu des personnes physiques, sur le bénéfice des sociétés, les dispositions diverses, les droits d'enregistrement, les taxes non identifiées telles que la taxe unique sur les salaires, sur le transfert de fonds, sur la valeur ajoutée et

les droits d'accises.

Des évolutions sont apportées en ce qui concerne l'évaluation des stocks suivant les nouvelles normes des actes uniformes de l'Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique ainsi que sur les taux applicables aux droits d'accises conformément aux dispositions des directives de la Communauté économique

des Etats de l'Afrique centrale en la matière.

Présidant les travaux au nom de son homologue des Finances, la ministre du Plan, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a réaffirmé la volonté du gouvernement à œuvrer pour promouvoir un environnement des affaires assaini, une fiscalité attrayante et équitable aux fins d'un développement économique harmonieux du pays.

La ministre du Plan a, par ailleurs, annoncé la mise en œuvre prochaine de quelques actions par le gouvernement à savoir la plan d'apurement de la dette intérieure et la refonte du code général des impôts qui se fera en deux étapes : rendre cohérente la fiscalité et limiter une parafiscalité puis proposer une politique fiscale à même de favoriser les politiques d'offre et de créations d'emplois dans le secteur privé.

Lopelle Mboussa Gassia

8 MARS

Des entrepreneures exposent à Canal Olympia

L'évènement est organisé par l'association Regard d'Afrique, le 7 mars prochain à Brazzaville, et vise à faire découvrir les produits made in Congo et à promouvoir l'entrepreneuriat féminin.

L'exposition-vente se tiendra sur une journée, pendant laquelle des femmes vont présenter leurs produits, animer une conférence-débat et un défilé de mode. Elle réunira une trentaine de marques évoluant dans l'agroalimentaire, l'artisanat, la bijouterie, la maroquinerie et le stylisme, telles que Nandjika, Kenzi, Biotropic, Ornella Roberts, Marlou's, Clair et net.

À en croire Nathalie Boumba, la présidente de l'association initiatrice, la rencontre permettra de fédérer les productrices et de favoriser la coopération entre elles. « Cette exposition va permettre aux femmes entrepreneures de se rapprocher de leurs cibles et de mieux présenter leurs produits ; de mener des actions propices au développement d'affaires ; de créer un réseau inclusif ouvert et axé sur les difficultés que rencontrent les femmes congolaises », a-t-elle signifié.

Son association Regard d'Afrique, dont les actions reposent sur la prise en charge des orphelins et leur accès à l'éducation, le soutien aux personnes défavorisées notamment les personnes âgées ainsi que les veuves, a décidé d'élargir son champ d'action en se tournant vers les femmes entrepreneures. En octobre 2019, elle avait organisé déjà une campagne de sensibilisation dans les établissements scolaires, à Brazzaville, pour sensibiliser les élèves aux pratiques d'hygiène en milieu scolaire. Cette campagne s'est faite quelques jours après la célébration de la Journée mondiale du lavage des mains.

Fiacre Kombo

GENRE

Appel à l'adoption de la loi sur les violences faites aux femmes

Après une marche organisée le 1er mars à Brazzaville, les femmes ont remis au Premier ministre, Clément Mouamba, une pétition appelant à l'adoption de l'avant-projet de loi portant lutte contre les violences sexo-spécifiques. Cette pétition comporte quelque 8860 signatures.



Les femmes congolaises lors de la marche

A travers ces signatures, les femmes demandent que la loi portant lutte contre les violences sexo-spécifiques figure parmi les priorités de l'action gouvernementale sur le genre en 2020. La marche organisée de la préfecture à la primature a été pour elles femmes une occasion de briser le silence sur les violences sexuelles, morales et physiques.

« Les actions de prévention et de prise en charge menées par les pouvoirs publics, les associations de la société civile, demeurent insuffisantes », souligne le document tout en reconnaissant la volonté politique du gouverne-

ment de remédier à la situation. Selon ces dernières, malgré cette volonté politique, beaucoup reste à faire.

Pour sa part, le Premier ministre a salué l'engagement des femmes dans un combat auquel est lié leur sort. « Votre réclamation est juste. Le gouvernement et d'autres institutions de la République prendront toutes les dispositions pour renforcer la lutte contre les violences faites aux femmes », a déclaré Clément Mouamba.

En rappel, la marche ayant débouché sur la remise de la pétition au Premier ministre annonce les couleurs de la célébration de la Journée inter-

nationale de la femme le 8 mars à Madingou, chef-lieu du département de la Bouenza. « La femme congolaise engagée dans la production locale », est le thème national retenu à cet effet. Lors de ses descentes dans différentes localités du pays, pour échanger avec les femmes rurales, la ministre en charge de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, Jacqueline Lydia Mikolo, a indiqué que cette année il ne sera pas question de brandir les pagnes mais plutôt les denrées alimentaires produites par les femmes.

Rominique Makaya

MINISTÈRE DES AFFAIRES
SOCIALES
ET DE L'ACTION HUMANITAIRE
CABINET
DIRECTION GÉNÉRALE DES
AFFAIRES SOCIALES



REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

Projet d'Appui à l'Inclusion Productive des Populations Vulnérables « TELEMA »

Termes de référence

Recrutement d'un chargé de mission « formation et inclusion professionnelle » et d'un chargé de mission « système national d'information de l'action sociale »

Contexte général et description du projet

Le projet d'appui à l'inclusion productive des populations vulnérables en République du Congo dit « projet TELEMA », mis en œuvre par le Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire, bénéficie d'un appui financier de l'Agence Française de Développement (AFD). Etant un projet internalisé, il se donne pour finalité de créer des mécanismes structurels, organisationnels et des capacités permettant au MASAH de mettre en œuvre le Plan National d'Action Sociale (PNAS) dans son ensemble et en particulier sa politique d'insertion économique et productive des populations vulnérables. De façon spécifique, il s'agit de (i) renforcer durablement les capacités du MASAH, plus particulièrement de la Direction Générale des Affaires Sociales, au niveau central comme au niveau déconcentré pour contribuer à la pérennisation des acquis du projet et de l'ensemble des interventions sociales, (ii) expérimenter graduellement des dispositifs permettant d'accompagner durablement des personnes vulnérables vers l'emploi ou l'auto emploi à Brazzaville, à Pointe-Noire et au Pool et (iii) permettre la mise en place et l'ancrage du système national d'information de l'action sociale en installant des modalités de collecte et d'exploitation des données d'action sociale suffisamment adaptées à l'organisation et au fonctionnement du MASAH.

Ce projet cible les jeunes (16-29 ans) et les adultes vulnérables (30 à 59 ans); diplômés sans emploi, au chômage, en situation de handicap ou pas, employables et/ou en capacité de poursuivre une formation en vue de l'insertion professionnelle et sociale.

En effet, la mobilisation du MASAH et des partenaires techniques et financiers sur les problématiques d'autonomisation économique des populations vulnérables et du renforcement des capacités du système d'action sociale, représente une grande opportunité pour renforcer et développer les interventions coordonnées, cohérentes et efficaces.

Dans le but d'assurer une meilleure coordination des actions, le projet TELEMA a l'intention de payer les services d'un chargé de mission Formation et Inclusion Professionnelle et le chargé de mission système national d'information de l'action sociale.

1. Mission du chargé de mission Formation et Inclusion Professionnelle

Sous l'autorité du Directeur Général des Affaires Sociales, coordonnateur du projet TELEMA, le Directeur de l'Insertion Sociale et Economique, Coordonnateur de la Composante 2 et sous la supervision du Chef de mission et de l'Expert FIP Expertise France, il a pour mission principale d'appuyer la composante 2 du projet, en particulier l'exécution du volet inclusion productive.

Plus précisément, il assistera la Direction de l'Insertion Socioéconomique dans l'exécution des tâches suivantes pour la programmation et la supervision des différentes activités liées à la formation et à l'inclusion professionnelle :

1 – Volet projets

- appui à la supervision des dispositifs d'insertion-formation professionnelle
- appui à la formation des agents des CAS pour l'identification, la mise en œuvre et le suivi des projets d'insertion (transfert des compétences)
- appui aux formations sur la dynamique entrepreneuriale auprès des CAS
- appui au suivi/accompagnement des projets d'insertion

tion

- suivi de l'exécution des dépenses engagées par les projets d'insertion
- facilitation de l'accès au crédit et lobbying auprès du système bancaire pour les projets d'insertion.

2 – Autres appuis en formation

- aide à la conception, au cadrage et à la mise en place de dispositifs de formation et d'insertion professionnelle
- aide à la validation des outils d'accompagnement des publics vulnérables
- appui à la supervision des prestations et des appuis de proximité
- appui à la formation des autres agents du Ministère concernés par les projets d'insertion.

Profil du chargé de mission

- Être de nationalité congolaise
- Diplôme universitaire (Bac+4 minimum) en gestion, économie, marketing, sociologie management ou équivalent
- Avoir des notions de gestion et/ou de marketing et être capable de comprendre et/ou de monter un compte prévisionnel simplifié.
- Connaissance parfaite du français
- Connaissance du secteur informel et aptitude au travail social
- Bonne pratique des outils informatiques : Word, Excel, PowerPoint, etc.

Expérience professionnelle :

- Expérience minimum de 3 ans de pratique, si possible dans le cadre de projets ou d'ONG
- Avoir une expérience dans le domaine de la formation ou de l'accompagnement
- Expérience dans le domaine du secteur informel, si possible dans celui de l'appui aux micro-entreprises (individuelles ou groupement)
- Toute autre expérience professionnelle, en particulier en gestion, dans l'entrepreneuriat ou dans le secteur privé, pourra être considérée comme un atout supplémentaire.

2. Mission du chargé de mission « système national d'information de l'action sociale »

Sous l'autorité du Directeur Général des Affaires Sociales, coordonnateur du projet TELEMA, le Directeur des Etudes et de la Planification, Coordonnateur Adjoint du projet TELEMA et responsable de la composante SNIAS et sous la supervision du Chef de mission et de l'Expert SNIAS Expertise France, il a pour mission principale d'appuyer la composante 3 du projet, en particulier l'exécution du volet SNIAS.

Plus précisément, il assistera la Direction des Etudes et de la Planification dans l'exécution des tâches pour la programmation et la supervision des différentes activités liées à la mise en œuvre du SNIAS.

Plus précisément, l'assistant informaticien du SNIAS a, en tout ou partie, à réaliser des travaux portant sur :

- La prise de connaissance de l'existant fonctionnel, informatique et organisationnel des parties prenantes impliquées dans le projet,
- La prise de connaissance du contenu du projet TELEMA et notamment de sa composante SNIAS ;
- La mise en œuvre des projets prévus dans la composante SNIAS ;
- Le suivi de la bonne exécution des travaux, réunions,

déploiements, développements, etc. engagés pour chacun des projets prévus par le SNIAS ;

- L'établissement et le maintien d'une communication bi-directionnelle entre la composante SNIAS et les parties prenantes visant à favoriser les échanges et la mutuelle compréhension de la teneur des projets ;
- Rendre compte au chef du projet TELEMA et à l'expert S.I. en charge de la composante SNIAS.

Profil du chargé de mission

- Être de nationalité Congolaise ;
- Diplôme d'Ingénieur ou une Maîtrise en système d'information (BAC+5)
- Maîtrise des outils informatiques courants (suite bureautique, communications électroniques, outils de présentation) ;
- Maîtrise du français pour communiquer avec autonomie à l'oral comme à l'écrit ;
- Connaissance des bonnes pratiques ITIL ;
- Savoir-être, discrétion et diplomatie ;
- Connaissance d'une démarche structurée de gestion de projet idéalement Prince 2 ou PMP constitue un plus.

Expérience

- 10 ans d'expérience en informatique, avec une compréhension des bonnes pratiques en vigueur dans les domaines Études - Développement, Réseau, Sécurité, Management et Gouvernance ;
- Expérience dans la conception et la mise en œuvre de systèmes d'information ;
- Avoir organisé et dirigé des activités relatives à la mise en place des systèmes d'information constitue un atout ;
- Expérience de l'administration publique au Congo (idéalement dans le secteur social) ;
- Expérience dans la formation à l'utilisation des systèmes d'information est un plus ;
- Expérience dans la conduite du changement et dans l'accompagnement des réformes est un plus.

Durée

La durée du contrat est d'un (01) an renouvelable à la suite d'une évaluation.

Constitution et dépôt des dossiers de candidature

Les candidats intéressés devront transmettre un dossier de candidature en français comprenant :

- Une lettre de motivation adressée au Directeur Général des Affaires Sociales ; coordonnateur du projet TELEMA ;
- Un curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant que le candidat possède les qualifications, expériences et aptitudes pertinentes pour le poste avec mention de deux références professionnelles (une au minimum) ;
- Une copie des diplômes ;
- Une copie des attestations ou certificats de travail.

Les dossiers de candidature doivent être déposés au plus tard, le 14 mars 2020 à 13H00 (heure locale), à l'adresse mentionnée ci-dessous, sous pli fermé portant la mention :

« Avis d'appel à candidature pour le recrutement ».
Siège du Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire, derrière le Ministère de la Justice et des Droits Humains, à côté du Commissariat central, Brazzaville - République du Congo.

CORONAVIRUS

Le PCT invite le gouvernement à barrer la route à la pandémie

Réunis en session inaugurale les 29 février et 1er mars à Brazzaville, les membres du comité central du Parti congolais du travail (PCT) ont exprimé leur préoccupation quant à l'expansion du coronavirus dans le monde.

Dans leur communiqué final, ils ont invité le gouvernement à tout mettre en œuvre pour éviter l'importation du Coronavirus. Les participants ont, par ailleurs, demandé aux populations de respecter les consignes des autorités sanitaires. « *Le comité central témoigne son soutien aux peuples des pays touchés par cette maladie* », ont-ils mentionné.

Notons que l'épidémie de coronavirus a déjà fait environ 3.000 morts dans le monde dont une grande majorité en Chine. Elle touche actuellement une soixantaine de pays parmi lesquels la France qui a enregistré 130 cas de coronavirus depuis le début de l'épidémie.

Parfait Wilfried Douniama

Le besoin des masques se fait de plus en plus sentir à Brazzaville

De plus en plus, des personnes animées par la peur de l'expansion du coronavirus (COVID-19) envahissent les pharmacies pour se procurer des masques chirurgicaux ou cache-nez qui du reste ne sont pas adaptés à se protéger contre l'épidémie.

La propagation du Coronavirus (Covid 2019), l'augmentation du nombre de patients à l'étranger et la crainte de la contamination poussent certaines familles à s'acheter les objets préventifs. Ces acheteurs viennent également pour se renseigner auprès des pharmaciens.

C'est le cas dans une pharmacie du centre-ville, où travaille Marie-France Ngala. La pharmacienne explique que son stock des masques est presque épuisé, mais qu'elle va être obligée de faire une nouvelle commande auprès des fournisseurs. « *Les chefs de famille viennent beaucoup acheter les masques. Avec la flambée de la maladie, c'est normal de prévenir.*

Cela nous permet de vendre aussi », confie Marie-France Ngala.

Le même constat est fait dans d'autres pharmacies, au rond-point Ebina, au marché Poto-Poto et au marché Total. Ange Ondaye, un autre pharmacien rencontré au marché Poto-Poto, insiste sur la



Quelques personnes se procurent des cache-nez dans une pharmacie de la place Adiac bonne utilisation du masque. « *Le masque se fixe sous le menton et le côté rembourré doit arriver sur la bosse du nez. Il faut privilégier l'attache élastique, qui serre plus que les lanières. Après l'usage, retirez-le par les élastiques en évitant tout contact*

avec l'extérieur du masque », a fait savoir le pharmacien.

Faire respecter les recommandations de l'OMS

Face au risque de la propagation du virus Covid-19, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a invité les autorités à prendre des mesures

nécessaires notamment aux frontières et au niveau des aéroports. Ces mesures de protection doivent être renforcées pour les personnes qui se sont récemment rendues (au cours des 14 derniers jours) dans les pays à risque.

À la population, il est conseillé de se laver fréquemment et soigneusement les mains, soit avec une solution hydroalcoolique, soit avec de l'eau et du savon. D'après l'OMS, le lavage régulier des mains tue le virus « *s'il est présent sur vos mains* ». Et surtout, insistent les experts de la santé, il faut éviter de se toucher à chaque instant les yeux, le nez et la bouche. « *En cas de fièvre, de toux et de dyspnée, consultez un médecin sans*

tarder, car il peut s'agir d'une infection respiratoire ou d'une autre affection grave. Appelez votre médecin et indiquez-lui si vous avez récemment voyagé ou été en contact avec des voyageurs en provenance d'un pays à risque », recommande l'OMS.

Fiacre Kombo

RENCONTRE CITOYENNE

Les organisations des droits humains sensibilisent à la démocratie

L'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH), que dirige Trésor Nzila, a animé, avec les plateformes de la société civile pour le respect des droits humains, le 29 février à Brazzaville, une conférence de presse sur le thème : « *La démocratie et l'Etat de droit doivent encore attendre* ».

L'objectif était de susciter l'éveil des consciences et la participation citoyenne des Congolais à la construction d'un Etat de droit et d'une démocratie durable, a expliqué le directeur exécutif de l'OCDH.

La démocratie et l'Etat de droit, a-t-il poursuivi, sont des valeurs universellement partagées. Au Congo, les concepts connaissent un retard comparativement à d'autres pays africains. « *Nous demandons aux Congolais de s'exprimer librement où qu'ils soient, et aux étudiants de créer des clubs de réflexion pour parler de la démocratie et de l'Etat de droit* », a-t-il déclaré.

Pour sa part, Constant Ibara, l'un des acteurs de la société civile, a eu la charge de développer le thème : « *La formation politique comme droit fondamental* ». L'orateur a rappelé le passage du régime monopartite au multipartisme qui a donné naissance à la démocratie au Congo.

Il a émis le souhait d'une formation politique au profit des citoyens congolais pour parler d'une véritable démocratie.

Joe Washington Ebina a, pour sa part, développé le thème : « *Engagement des femmes dans l'exercice démocratique au Congo* ». Il a souligné la faible représentativité des femmes dans les instances dirigeantes du pays. Selon lui, les femmes vivent dans la discrimination et sont muettes au plan social. Privées de leur liberté, a-t-il ajouté, les femmes sont exposées à toutes formes de violences. Toutefois, l'orateur a demandé aux femmes de s'engager dans toutes les sphères de la vie active, car elles ont une sensibilité face aux situations.

Notons que l'Observatoire congolais des droits de l'homme est une organisation non gouvernementale de promotion, de défense et de protection des droits humains. Il intervient dans plusieurs domaines afin d'améliorer la situation des citoyens en matière d'Etat de droit et de démocratie.

A sa création, l'OCDH s'est fixé plusieurs objectifs, notamment la lutte contre les violations des droits humains, l'impunité, la mauvaise gouvernance.

Lydie Gisèle Oko

Le gouvernement élargit les mesures préventives

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a placé le coronavirus au niveau de menace très élevée. Le gouvernement a décidé de la mise en quarantaine des personnes en provenance non seulement de la Chine continentale mais aussi des pays à haut risque, a indiqué le 2 mars à Brazzaville, la ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo.

« *Nous recommandons aux ressortissants congolais de ne pas se rendre dans les zones d'épidémie sauf nécessité impérieuse ; d'éviter tout contact direct avec des personnes présentant des signes de grippe ou de difficulté respiratoire* », a déclaré Jacqueline Lydia Mikolo, lors d'un point de presse.

Elle a également appelé à ne pas se fier aux rumeurs de tout genre qui circulent sur les réseaux y compris les traitements proposés.

« **Nous recommandons aux ressortissants congolais de ne pas se rendre dans les zones d'épidémie sauf nécessité impérieuse ; d'éviter tout contact direct avec des personnes présentant des signes de grippe ou de difficulté respiratoire** »



La ministre en charge de la Santé annonçant des nouvelles mesures « *Sur toute l'étendue du territoire national, il n'y a aucun cas de coronavirus notifié* », a-t-elle insisté. Un démenti apporté à une rumeur faisant état d'un citoyen chinois qui serait atteint du virus à Dolisie. La ministre en charge de la Santé a, par ailleurs, conseillé de ne pas saluer en se serrant la main ou en s'embrassant. De façon chiffrée, quatre vingt-treize personnes sont mises en quarantaine soit cinquante-trois

à Brazzaville (deux nationalités) et quarante à Pointe-Noire (trois nationalités). Les cas suspects sont mis en isolement et les prélèvements sont immédiatement envoyés au laboratoire national de santé publique qui est capable de diagnostiquer la maladie.

En cas de survenu de ces symptômes de grippe, il faut contacter le centre de santé le plus proche, a expliqué Jacqueline Lydia Mikolo.

Rominique Makaya

GUINÉE BISSAU

Cipriano Cassama jette l'éponge

Investi président par intérim vendredi, le président de l'Assemblée nationale a annoncé sa démission le 1er mars après des menaces de mort.

En seulement quarante-huit heures, la Guinée Bissau aura eu deux présidents. D'abord Umaro Sissoco Embaló, annoncé vainqueur par la commission électorale, mais contesté par son rival. Mais au lendemain de la cérémonie de son investiture, l'Assemblée nationale a élu un président par intérim, Cipriano Cassama. Moins de deux jours après sa désignation, l'homme renonce à son poste.

Le président de l'Assemblée nationale s'était fait introniser par les cinquante-deux députés favorables au Parti africain pour l'Indépendance de la Guinée et du Cap-Vert. Cipriano Cassama l'avait fait en réponse à l'investiture suivie de l'installation d'Umaro Sissoco Embaló dans ses fonctions de président nouvellement élu de la Guinée Bissau. Lors d'une brève déclaration depuis son domicile surveillé par des soldats de l'Ecomib, la force de la Cédéao, et des militaires, Cipriano Cassama a expliqué être « menacé ». Il a affirmé que des militaires sont venus chercher sa garde personnelle. Il met donc en avant des raisons de sécurité pour lui et sa famille.

Il dit aussi vouloir éviter une « confrontation, dans l'intérêt de la nation et de la population » et dénonce l'occupation de l'Assemblée nationale populaire par les forces armées.

« Compte tenu des menaces de mort sur ma personne, sur mes gardes du corps, je ne suis pas en sécurité. J'ai décidé de prendre cette décision pour éviter la confrontation entre les forces de l'autre côté et les forces qui me gardent et aussi pour éviter une guerre, je ne sais si je peux l'appeler civile, un bain de sang », a fait savoir Cipriano Cassama.

Pour sa part, le président élu, Umaro Sissoco Embaló, a dit que le désormais ex-président par intérim autoproclamé s'était réfugié au siège des Nations unies, au moment où l'ancien Premier ministre Aristides Gomes se trouvait à la représentation française. Dans le même temps, Embaló renseignait que le président de la Cour suprême était au Portugal. Décidé à mettre un terme à la « pagaille » et renouer ce pays avec le respect des institutions, le chef de l'Etat a annoncé la nomination bientôt des membres du gouvernement dirigé par Nuno Gomes Nabiam. Umaro Sissoco Embaló, ancien général, ex-Premier ministre, a été donné vainqueur par la commission nationale électorale avec 53,55% des voix, contre 46,45% pour Domingos Simoes Pereira, président du PAIGC. Ce dernier, dénonçant des fraudes, avait réclamé qu'on recompte les bulletins et s'en remettent à une décision finale de la Cour suprême.

Yvette Reine Nzaba

AFRIQUE-UE

Beaucoup de divergences à surmonter

Pour sa seconde visite officielle à Addis-Abeba, en Ethiopie, le 27 février, où elle a rencontré son homologue de l'Union africaine (UA), la nouvelle présidente de la Commission européenne (CE), Ursula Von Der Leyen, a reconnu le dynamisme économique de l'Afrique. Cependant, Moussa Faki Mahamat est convaincu qu'une coopération entre l'UE et l'Afrique est possible malgré les divergences

C'était sa deuxième visite en l'espace de trois mois, en tant que présidente de la CE. Ursula Von Der Leyen a rappelé que les économies les plus dynamiques sont plutôt en Afrique, et l'intégration est en marche. Elle est également convaincue que les Africains sont mieux placés pour combattre le terrorisme.

Ursula Von Der Leyen a aussi indiqué que l'Europe entend aider

l'Afrique à protéger son potentiel économique contre les forces terroristes. « Il est d'une importance capitale, que nous renforçons l'Union africaine et ses Etats membres pour défendre leurs territoires contre le terrorisme. Car ils sont mieux placés pour identifier l'ennemi, d'où il vient et ils connaissent mieux les spécificités de certains de ces territoires », a-t-elle déclaré. Mais le développe-

ment de l'Europe est lié à celui de l'Afrique selon elle.

Pour Moussa Faki Mahamat, une coopération entre l'UE et l'UA est possible, malgré quelques points de divergence plutôt normale, liée aux « diversités culturelles, sociologiques, voire spirituelles » visibles sur des sujets comme « la justice pénale internationale, l'orientation et l'identité sexuelle, la peine de mort, la centralité de l'Union africaine dans certaines crises », convaincu que « seules la reconnaissance et l'acceptation de ces différences, le langage de la franchise » pourraient aider les deux partenaires à lever les obstacles qui risquent d'entraver leur coopération.

Noël Ndong

AFRIQUE/ESPIONNAGE

Dix-huit pays africains espionnés par la CIA et le BND

Dix-huit pays africains ont été espionnés pendant plus de 50 ans par la CIA et les services secrets allemands (BND) via la société suisse Crypto Ag.

Il s'agit du Congo, de l'Afrique du Sud, de l'Algérie, de l'Angola, de l'Egypte, du Gabon, du Ghana, de la Guinée, de la Côte d'Ivoire, de la Libye, de Maurice, du Maroc, du Nigeria, de la RD Congo, du Soudan, de la Tanzanie, de la Tunisie et du Zimbabwe. Ces pays ont été espionnés pendant plus de 50 ans par la CIA et le BND via la société Suisse Crypto Ag. Les services de renseignements américains et Allemands ont intercepté des milliers de documents issus de ces pays, via les appareils de chiffrement de Crypto Ag. Les raisons : le poids économique de ces pays est

jugé « stratégique et/ou pétrolier ». Pour cela, les Etats-Unis avaient besoin de soutirer des informations stratégiques de ces pays. De nombreuses représentations diplomatiques des pays ciblés ont ainsi, en toute discrétion, été « équipées » par la technologie d'espionnage développée par Crypto Ag. Ces informations ont été révélées par un consortium de médias dont The Washington Post, la chaîne de télévision allemande ZDF, et la radio-télévision suisse SRF, après plusieurs mois d'investigations.

Le Royaume-Uni, la Suisse et la

Suède étaient au courant de cet espionnage et ont même bénéficié de renseignements de la CIA et du BND. Ce scandale révèle les lacunes des pays africains dans la protection de leurs données et de leur patrimoine. Ces services de renseignements profitent de l'imprudence des pays africains pour placer des algorithmes donnant accès à des informations stratégiques. Un espionnage qui se poursuit sans doute, alors même que des entreprises publiques, les institutions étatiques et militaires africaines continuent à bénéficier de « dons » en matériel informatique parfois piégés pour extorquer des informations de première main.

N.Nd.

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

OSE!

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE LA FEMME CONTRE LE HARCELEMENT

DE 10H00 A 18H00

OSE LA PHOTO!
OSE LE BIO!
OSE LE MAKE-UP!

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

10h00 : OSE LA LUTTE
11h30 : OSE LA PAROLE
13h00 : OSE LES PERCUSSIONS : TAM-TAM SANS FRONTIÈRES,
14h00 : OSE LE FLASH-MOB
14h30 : OSE LA SELF-DEFENSE
14h30 : OSE LES BONNES POSTURES
15h30 : OSE LA DIÉTÉTIQUE
OSE ÊTRE UNE ARTISTE!
17h00 : "IXAKENE" DE CAROLINA RAMIREZ (COLOMBIE)
18h00 : CONCERT CAFET' AVEC LIZ ET LA PIE D'OR

SAMEDI 7 MARS
À L'INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO
À PARTIR DE 10H00

100% GRATUIT

Logos: MTS DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE, MTN, BookBabies, VERT, Carmène, P, THÈME, ESSOR, Teac, Haps, MAREIN, Milet's, ragec, NANDIKA, AIRFRANCE, butterfly, DRTV HD, VOX TV, CAMPUS FRANCE, MICROEL, AIRFRANCE, butterfly, DRTV HD, VOX TV, ACCÉLÉRATION 100.3 FM

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 02 AU 08 MARS

MARDI 03 MARS
18H30 CINE SPECIAL DANS LE CADRE DES 50 ANS DE L'OIF: LES INVISIBLES

MERCREDI 04 MARS
18H00 THÉÂTRE : RESTITUTION ATELIER SE FROTTER A L'ECRITURE DE SONY LABOU TANSI
19H00 MERCREDI A LA CAFET' : MWASSI MOYINDO

JEUDI 05 MARS
19H00 ACROBATIE AERIENNE : IXAKENE DE CAROLINA RAMIREZ

VENDREDI 06 MARS
19H00 DANSE : RESTITUTION ATELIER VERTEBRES FLOTTANTES

SAMEDI 07 MARS
10H00 ANIMATIONS : LES RENDEZ-VOUS DE LA MEDIATHEQUE (SAMEDI DES PETITS LECTEURS, L'HEURE DU CONTE ET RENCONTRES DE SCRABBLE)
10H00 CELEBRATION : « OSE ! » JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DE LA FEMME

SAMEDI 7 MARS
À L'INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO
DE 10H00 À 18H00

OSE!

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE LA FEMME CONTRE LE HARCELEMENT

GÉNÉRATION ÉGALITÉ

DIALOGUE BAMAKO-DJIHADISTES

L'initiative divise les Maliens

Alors que la situation empire dans certaines régions du fait notamment des attaques terroristes qui s'y poursuivent, causant un nombre exponentiel de morts, les autorités ont jugé opportun de prendre langue avec les auteurs des violences. Une démarche perçue par le pouvoir comme une continuité des conclusions du dialogue national inclusif de 2017 tandis que les insurgés se disent opposés à toutes négociations. Faut-il, dans ces conditions, croire aux discussions annoncées ?

Selon les autorités, les négociations doivent être engagées principalement avec deux chefs djihadistes, Iyad ag Ghaly du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM, lié à Al-Qaïda) et Amadou Koufa de la Katiba Macina, voire avec Abou Walid al-Sahraoui de l'Etat islamique dans le Grand Sahara, pour permettre au Mali et au Sahel de renouer avec la paix. C'est pour cela qu'en réponse à ceux qui pensent qu'on ne peut appeler à la mobilisation contre le terrorisme tout en se disant prêt à parler avec les terroristes, le président malien, Ibrahim Boubacar Keïta, a dit que dialoguer avec les insurgés est tout à fait normal puisqu'il s'agira de créer des conditions qui s'imposent pour sortir le pays de la situation sécuritaire critique dans laquelle il se trouve.

« Ce n'est pas du tout antinomique, je crois que, quelle que soit l'âpreté d'un combat (...), j'ai un devoir aujourd'hui et la mission de créer tous les espaces possibles et de tout faire pour que, par un biais ou un autre, on puisse parvenir à quelque apaisement que ce soit. », a-t-il confié le 10 février à la presse.

Assurant que la démarche enclenchée n'est pas une « lubie » de sa part puisqu'une conférence d'entente nationale avait demandé un tel dialogue, le chef de l'Etat malien assure que des pourparlers seront irréversibles pour ramener la paix dans le pays, même si des partisans du pouvoir et d'autres citoyens s'en sont opposés. Ce qui préside à la tenue de ces discussions, étant selon lui, le fait que ces derniers mois, la région du Sahel vit « une sorte d'aguerrissement des forces adverses », avec des attaques lancées régulièrement par des éléments venus du Proche-Orient,



Le président malien Ibrahim Boubacar Keïta

de la Syrie, et de l'Irak d'où ils ont été chassés, contre les positions des armées régulières et les civiles malgré la présence des forces internationales (Mission de l'ONU au Mali, force française Barkhane).

Dioncounda Traoré nommé négociateur du pouvoir

Tenant compte de la nécessité d'aller coûte que coûte au dialogue, le pouvoir a d'ores et déjà nommé un négociateur en la personne de l'ancien président malien, Dioncounda Traoré. En sa qualité de représentant d'Ibrahim Boubacar, il aura pour mission d'écouter toute personne qui « peut être sensible à un discours de raison », selon le chef de l'Etat malien. Cet émissaire doit, entre autres, mandater des chefs religieux pour tenter de discuter avec les djihadistes, en vue de conclure un cessez-le-feu et d'atténuer les violences contre les militaires et les civils.

Malgré la détermination des autorités, des voix divergentes s'élèvent sur le projet de dialogue de la présidence : l'idée est soutenue par les partisans du régime, tandis qu'elle est contestée par certains citoyens et autres formations politiques dont le parti Yelesma, qui ne croit pas en la pertinence d'une telle démarche. Quant aux chefs djihadistes, ils



Amadou Koufa et Iyad ag Ghaly

semblent être réticents, alors que des analystes s'interrogent sur le genre de compromis que Bamako entend faire. « Ce sont des Maliens... Je ne dis pas que ce qu'ils ont eu comme attitude vis-à-vis du Mali est tolérable. Je pense que les conditions de leur réconciliation vont être définies », pense Me Baber Gano, secrétaire général du Rassemblement pour le Mali, parti de l'actuel chef de l'Etat.

Lors d'une audition devant le Sénat français la semaine dernière, l'ambassadeur du Mali en France, Toumani Djimé Diallo, est revenu sur des « lignes rouges » dans les négociations envisagées par le président malien. « On va vers le dialogue, tout simplement pour exploiter toutes les possibilités qui existent », mais « il y aura des lignes rouges », a assuré le diplomate, interrogé sur le sujet par la commission Défense du Sénat, allusion faite à la charia, l'intégrité territoriale, à la situation des femmes.

A Bamako, Moussa Mara, le président de Yelesma se dit, quant à lui, très réservé en ce qui concerne la démarche des autorités maliennes. « Ceux qui sont à la base de ces attaques, je ne suis pas sûr qu'ils aient l'intention de discuter avec qui que ce soit (...) S'ils ont l'intention de discuter, est-ce

que les termes de discussion seront compatibles avec le Mali que nous connaissons tous ? », argumente-t-il, en citant l'instauration de la charia, du Califat, la non prise en compte de la Constitution, et le rejet d'un Etat multi-confessionnel.

Quelles concessions feront les parties au dialogue ?

« Toutes les attaques des trois frontières, c'est l'Etat islamique. Nous semblons nous focaliser sur Iyad Ag Ghali et Amadou Koufa qui sont des Maliens, mais sur le terrain, ce n'est plus Iyad et Koufa qui sont les seuls acteurs ou les patrons », poursuit-il.

Dans sa réaction, le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) souligne que la proposition faite par le président est « une fuite en avant » parce que le concept de « réconciliation nationale » initié par l'Algérie ne saurait être appliqué au contexte malien. Même réaction à la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), alliance des organisations touarègues du Mali, où l'on ne veut rien entendre sur le projet du dialogue. Les terroristes n'accepteront pas le « deal » du président Ibrahim Boubacar Keïta, qui « va à l'encontre de l'engagement de la France et des États-Unis dans le Sahel

», prévient Hama Ag Sid'Ahmed, conseiller spécial chargé des affaires politiques auprès du secrétaire général du MNLA-CMA. « Le gouvernement malien laisse traîner les choses pour ne pas faire la paix, il crée une diversion pour retarder l'application de l'Accord d'Alger de juin 2015 », affirme-t-il.

Quant à Jean-Hervé Jezéquel de l'International Crisis Group, il relève que « toute la question est de savoir quelles concessions » les uns et les autres vont faire au cours des discussions. « A court terme, il n'y a pas grand-chose à attendre de ce dialogue désormais assumé par l'Etat. En revanche, à plus long terme, il pourrait déboucher sur des négociations plus ambitieuses politiquement, voire sur des accords pouvant amener une résolution durable de la crise », soutient-il.

Malgré ces prises de position, l'Union africaine a décidé d'apporter son soutien au président malien au sujet de son initiative sur les pourparlers avec les chefs djihadistes, selon Pierre Buyoya, haut représentant de l'organisation panafricaine pour le Mali et le Sahel. Hors d'Afrique, la France, principal partenaire dans la lutte contre le terrorisme au Mali et dans le Sahel ne soutient nullement l'initiative d'IBK, mais elle n'a pas non plus exprimé une quelconque opposition. « C'est de la responsabilité des Maliens de faire en sorte qu'un débat inclusif ait lieu », déclarait le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, le 25 février, lors d'une conférence de presse en marge du sixième sommet du G5 Sahel et de l'assemblée générale de l'Alliance Sahel à Nouakchott en Mauritanie.

Nestor N'Gampoula

DÉPENSES DE DÉFENSE

Les États-Unis largement en tête de peloton

En 2019, les États-Unis sont restés le plus gros dépensier de défense au monde, avec un écart très important avec la Chine, le deuxième plus gros dépensier, suivie par la Russie.

Les investissements américains dans l'achat d'armes et la recherche et au développement (R&D) à eux seuls étaient plus importants que le budget total de défense de la Chine et quatre fois plus que les États européens réunis, selon les données 2019 de l'IISS. Les États-Unis, la Chine, l'Arabie saoudite, la Russie et l'Inde ont conservé leur position de principaux dépensiers de défense au monde. Les dépenses mondiales de défense ont augmenté de 4,0% par rapport à 2018, mais elles ont augmenté de 6,6% aux États-Unis et en Chine. Et si Washington réaffirme sa domination mondiale des dépenses de défense, il réduit son aide financière aux budgets de défense des alliés, notamment par des programmes de financement militaire étranger et de l'initiative européenne de dissuasion.

La Chine et les États-Unis consacrent également des sommes importantes à la R&D et

aux achats. Mais les États-Unis dépensent près de trois fois plus que la Chine (les États-Unis 201 milliards de dollars et la 74,4 milliards de dollars). Cela signifie qu'en 2019, les investissements américains dans la défense étaient à eux seuls supérieurs au budget total de la défense de la Chine. L'ordonnance de défense d'État de la Russie pour 2020 a été annoncée à 21,7 milliards de dollars. Ce qui placera Moscou au troisième rang mondial pour les dépenses d'investissement dans la défense, mais avec des dépenses presque dix fois inférieures à celles des États-Unis. Les pays européens augmentent leurs investissements dans la défense en proportion de leurs dépenses totales. Les investissements des États-Unis dans le domaine de la défense valaient environ quatre fois plus que les États européens réunis.

Noël Ndong

CENTRAFRIQUE

Les anciens chefs d'Etat bénéficient d'un cadre de vie décent

L'Assemblée nationale vient d'adopter une loi portant sur le régime de pensions des anciens présidents de la République.

Cette loi est l'une des recommandations issues de l'accord politique signé le 6 février 2019. L'adoption de cette loi marque la volonté de la nation à mettre un terme à la précarité de vie des hauts dirigeants du pays après avoir quitté le pouvoir.

La loi qui offre désormais un cadre de vie décent aux anciens chefs d'Etat a été votée après une longue discussion houleuse marquée par des vocabulaires peu amicaux. « C'est une juste reconnaissance. Le gouvernement est avec le chef de l'Etat des responsables, des humains, des gens qui savent que la paix passe d'abord par la satisfaction de certains impératifs. Et ces impératifs, c'est de rendre à chacun sa dignité, et la dignité fait partie de notre devise. Un texte à haut risque effectivement. Donc nous sommes satisfaits », se réjouit le ministre de l'Administration du territoire, Augustin Yangana-Yahote.

Même si certaines dispositions de cette loi ne suscitaient pas l'approbation totale des élus de la nation, ils se sont prononcés favorablement pour le texte au nom de l'apaisement, affirmant-ils.

Le texte encadrant le statut des anciens présidents de la

République leur impose la neutralité. Celui qui manifeste le désir de revenir sur le devant de la scène politique en se portant candidat aux différents modes de scrutin, perdra tous les avantages qui lui sont accordés par le texte.

« Ce que nous avons déploré c'est que par certaines méthodes on aimerait chercher à disqualifier déjà certains candidats. On voit très bien le but de la manœuvre : écarter François Bozize », a fait remarquer Bertin Béa, secrétaire général du parti KNK de l'ancien président François Bozizé. Et d'ajouter : « Parce qu'on pose déjà des conditions, s'il veut être candidat il faut qu'il renonce à ses pensions. Il y sera prêt n'est-ce pas si c'est le prix à payer pour qu'il soit candidat pour défendre les couleurs de son parti et bien le parti sera mobilisé à ses côtés. Nous allons affronter la situation dans ces conditions-là ».

Cette loi prévoit notamment une pension pour les anciens présidents démocratiquement élus. Pour les anciens chefs d'Etat de transition, une allocation spéciale leur sera attribuée par décret pris au conseil des ministres.

Yvette Reine Nzaba

Journée du marché financier BRAZZAVILLE

200 PARTICIPANTS

3 MARS 2020 CENTRE INTERNATIONAL DE CONFÉRENCES DE KINTÉLÉ, BRAZZAVILLE

ENJEUX ET DÉFIS DU MARCHÉ FINANCIER UNIFIÉ D'AFRIQUE CENTRALE

6 PANELS
 RÉFORMES ÉCONOMIQUES
 FINANCE VERTE
 INVESTISSEMENTS LONGS
 SUKUKS
 GESTION COLLECTIVE (OPCVM)
 DYNAMISATION DE LA BOURSE

CO ORGANISATEURS
 MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET DU CONGO
 COMMISSION DE SURVEILLANCE DU MARCHÉ FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE

COSUMAF
 COMMISSION SUPPLÉMENTAIRE DE SURVEILLANCE DU MARCHÉ FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE

IATA
HARIOM TRAVELS
 Agence de VOYAGES et de TOURISME

- Vente de Billets d'avion
- Assistance voyage
- Visas
- Reservation Hôtels
- Location de voitures

SÉJOUR TOURISTIQUE À DUBAI

POINTE NOIRE: Tél.: +242 05 555 55 79 - 04 485 09 09
 E-mail: salespnr@hariomtravels.net
 BRAZZAVILLE : Tél.: +242 05 302 67 86 - 04 431 03 50
 E-mail: salesbzbv@hariomtravels.net
 www.hariomtravels.net

HARIOM TRAVELS
 Agence de Voyage & Tourisme

Visitez
 les pays de vos Rêves avec nous

Billet + Hôtel + Loisirs
 nous faisons de votre séjour une expérience inoubliable

Pointe-Noire (Rép. du Congo) ☎ + (242) 05 555 55 79 - 04 485 09 09 ✉ salespnr@hariomtravels.net
 Brazzaville (Rép. du Congo) ☎ + (242) 05 302 67 86 - 04 431 03 50 ✉ salesbzbv@hariomtravels.net
 www.hariomtravels.net

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PEINTURES**
CÉRAMIQUES **MUSIQUE**

Musée du Bassin du Congo
 www.musee-congo.org

MTN MOBILE MONEY – MUCODEC

Lancement du service Retrait d'argent de son compte MoMo sur le DAB MUCODEC

C'est maintenant possible, au Congo Brazzaville. Grâce à MTN Mobile Money qui vient d'offrir la possibilité à ses nombreux abonnés et clients des MUCODEC d'accéder aux grandes innovations technologiques. En vue d'améliorer les conditions des opérateurs de la téléphonie mobile porteurs du Mobile Money et les institutions financières à un meilleur rendement, Thierry Boumba, directeur Mobile Money de MTN Congo et Dieudonné Ndinga Moukala, directeur général des Mutuelles Congolaises d'Épargne et de Crédit (MUCODEC), ont signé mardi 25 février 2020 à Brazzaville, un accord de partenariat permettant à un abonné Mobile Money d'opérer des transactions de retrait d'argent à partir des distributeurs automatiques de billets situés à l'intérieur et à l'extérieur des agences MUCODEC.

La cérémonie a eu pour cadre la salle de conférence de la direction générale des MUCODEC à Brazzaville. La fête a été belle et les participants ont savouré les délices de la musique et danses traditionnelles du groupe folklorique «Ntouka Kongo».

Au cours de cette cérémonie de signature de l'accord de partenariat MoMo – MUCODEC, Thierry Boumba a déclaré que ce partenariat portera sur la monnaie électronique qui aujourd'hui, fait partie intégrante de la vie des populations. «MUCODEC en leur qualité de premier établissement de microfinance en République du Congo, mais aussi au regard de leur parcours sans faille, représente pour une entreprise comme MTN Congo, un partenaire de choix dans sa mission de rendre plus radieuse la vie de ses clients. MTN Congo souhaite donc, faciliter et rendre plus accessibles les services Mobile Money.

En effet, compte tenu de l'étendue du réseau que les MUCODEC disposent dans notre pays, nous considérons que MTN Congo trouve par-là, des moyens nécessaires pour faciliter les transactions électroniques. Ainsi, un abonné Mobile Money pourra opérer des transactions de retrait d'argent à partir des guichets automatiques situés à l'intérieur et à l'extérieur des agences MUCODEC.

Pour rappel, MTN Mobile Money est un porte-monnaie électronique, un instrument de transfert rapide d'argent et de paiement électronique par téléphone portable. Leader au Congo Brazzaville, MTN Mobile Money est disponible sur toute l'étendue du territoire national avec plus de 15.000 points de vente. Le projet ATM by MoMo est la solution qui consiste à établir une passerelle entre une institution de microfinance et le réseau de l'opérateur mobile afin d'accéder aux services bancaires classiques tout en utilisant le téléphone de l'abonné.

La mise en place de cette solution permet de répondre rapidement à plusieurs besoins réels qui sont ceux liés respectivement à: la dématérialisation du processus d'acquisition de l'argent au tra-



vers du réseau des points de vente et des agences; la disponibilité permanente des fonds pour les opérateurs de retrait d'argent 24h/24. Ainsi, dans l'objectif de répondre à la demande de nos clients qui hier ne pouvaient retirer de l'argent en cas d'urgence à une heure tardive, ceux-ci pourront désormais effectuer des retraits d'argent de leurs comptes Mobile Money à partir des 75 distributeurs automatiques de billets situés dans les agences MUCODEC. Toutefois, nous souhaitons rappeler que les coûts de transactions de retrait au CAB de la MUCODEC resteront inchangés. Je ne saurais oublier les efforts inestimables consentis par les deux entités pour rendre ce projet opérationnel», a renchéri Thierry Boumba.

Pour sa part, M. Dieudonné Ndinga Moukala a précisé que l'humanité vit une période d'innovation financière particulière et sans précédent. «Nous sommes sans ignorer que l'écosystème financier et bancaire a profondément changé grâce aux technologies digitales et mobiles. Le parcours client, dans le secteur de la finance comme dans celui de la téléphonie, connaît des bouleversements à la faveur de la FINTECH, un néologisme qui désigne l'ensemble des technologies porteuses de l'innovation financière. Pour les institutions finan-

cières, à l'instar des MUCODEC, l'innovation financière vue sous l'angle de la révolution digitale ou mobile bouscule notre modèle traditionnel de la relation clientèle. Cela appelle à des partenariats avec des entreprises de génie informatique, de téléphonie mobile, comme il est le cas aujourd'hui avec MTN, et avec le monde de la recherche scientifique. D'où d'importants investissements informatiques pour garantir tout autant un service bien adapté à la clientèle que, pour réduire les coûts structurels et renforcer la conformité des usages avec les exigences de la réglementation dans la zone de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

Avec en sus, le défi d'offrir aux usagers une protection sûre contre les cyber-risques, une connectivité et une continuité d'activité sans faille. Le partenariat MUCODEC – MTN Congo sur le Mobile Money est l'une des réponses à ces nombreuses contraintes technologiques et commerciales. Pour mieux évoluer sur les marchés financiers, les opérateurs de téléphonie mobile porteurs du Mobile Money et les institutions financières, au lieu de se conduire en adversaire, dans une guerre larvée, devraient au contraire s'orienter vers des démarches partenariales. Les banques et les établissements de microfinances peuvent complémen-

ter, suppléer, appuyer ou porter les services de Mobile Money et vice versa. Comme il en est le cas maintenant entre MTN Congo et MUCODEC, dans un partenariat gagnant-gagnant. Il n'y a pas de réelle croissance durable dans une entreprise sans hausse de la productivité. De même, on ne saurait parler de productivité de nos jours, sans innovation et son appropriation par les usagers.

La digitalisation des services financiers contribue à l'accélération du rendement. Elle alimente des espoirs de réussite tout en remettant en cause nos anciens modèles transactionnels. Toutefois, il sied de veiller à ce que le digital ne laisse personne au bord de la route, même sans le vouloir. Car notre objectif premier est de promouvoir et de participer à une inclusion financière de toutes les couches de la société congolaise.

Voici 36 ans que les MUCODEC existent au Congo avec 356.000 sociétaires à travers les 38 Caisses Locales et 7 Points de Vente, répartis sur toute l'étendue du territoire national. Et en 36 ans, les innovations technologiques ont permis au réseau MUCODEC de faire des avancées considérables en termes de facilitation et de simplification des produits et services. Le réseau MUCODEC a lancé la monétique de masse au Congo depuis 2009. L'an dernier, l'ensemble du parc des automates MUCODEC a servi 3.052.700 transactions pour une valeur globale de 136 milliards de FCFA. Nous avons à ce jour 356 000 porteurs de cartes monétiques.

Comme vous le constatez, nous avons ainsi démocratisé, dans notre pays, la culture de l'utilisation des distributeurs automatiques de billets. Des instruments qui n'étaient réservés qu'à une catégorie de citoyens privilégiés dans les banques. Aujourd'hui, notre parc compte 75 automates repartis à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi, Oyo et sous peu à Ouesso et d'autres localités. Ce qui constitue un grand potentiel pour le développement de ce partenariat fondé sur l'effectivité des retraits des transferts MoMo sur les distributeurs automatiques de billets MUCODEC, après cinq mois et demi de développement du projet. Je tiens à féliciter les équipes de MTN Congo, OMOA et des MUCODEC qui l'ont rendu possible. Nous espérons simplement que la satisfaction de nos clients sociétaires sera au rendez-vous et d'une manière permanente», a indiqué le directeur général des MUCODEC.

Désormais, c'est chose faite, il suffit seulement de composer le code *105#ok/yes depuis son téléphone portable, disposer d'un compte MoMo actif pour accéder au service financier de MTN Mobile Money puis suivre les instructions pour disposer de son argent 24h/24 dans un DAB MUCODEC.



SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE DE PARIS

Conférence de presse d'Edmond Coulibaly sur le palmier à huile

Edmond Coulibaly, directeur général du Conseil Hévée-Palmier à Huile, a répondu aux questions de la presse sur le stand de la Côte d'Ivoire.

Organisée en marge de la cinquante-septième édition du Salon international de l'agriculture de Paris (SIA 2020), la conférence de presse du vendredi 28 février sur le stand de la Côte d'Ivoire a permis au directeur général, pour sa première participation à un salon international, de marquer le coup par une participation qualitative.

Une telle participation passe par la défense de l'huile de palme ivoirienne à Paris, explique-t-il. Et de s'appuyer sur les réponses de son ministre à la presse la veille. « Notre meilleur défenseur en la matière est le ministre ivoirien de l'Agriculture et du Développement rural, Kobenan Kouassi Adjoumani », a précisé d'emblée le directeur général.

En substance, l'argumentation du ministre consistait à dire la veille que les allégations ten-

dant à faire croire que l'huile de palme a des "vertus douteuses" sur la santé humaine sont fausses et que les auteurs de celles-ci doivent cesser leurs manœuvres de déstabilisation. Car, estime-t-il : « L'huile de palme, c'est la meilleure huile et vous devez en faire la promotion ».

De ce fait, pour Edmond Coulibaly, le Conseil hévéa-palmier à huile (CHPH), avec sa nouvelle réforme, est désormais l'organe sur lequel il faut désormais compter pour créer les conditions d'une nouvelle dynamique de croissance et de développement des filières hévéa et palmier à huile en Côte d'Ivoire.

Le jury des gourmets du SIA a désigné Lucie Gbakayoro, de la Coopérative Mougna, lauréate de la meilleure huile de l'année. Cette huile rouge a été jugée naturelle et nutritive dans les

règles de l'art culinaire depuis les us et coutumes de la Côte d'Ivoire à en croire la plaidoirie de la lauréate. « Outre la production et la transformation du manioc en farine, grâce à la récolte de noix de palme, près de deux cents membres de la Coopérative participent à l'exploitation des palmiers à huile et subviennent au quotidien aux besoins de leurs familles », confie Lucie Gbakayoro, venue recevoir son Prix à Paris.

Répondant à une question de la presse congolaise, le directeur général a réaffirmé que la déforestation supposée être engendrée par les plantations de palmier à huile de palme est infondée. Pour meilleur témoin : l'écosystème ivoirien dans sa verdure que l'on peut contempler, vu du ciel, en le survolant.

Marie Alfred Ngoma



Edmond Coulibaly, directeur Général du Conseil Hévée-Palmier à Huile de Côte d'Ivoire

MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS

Ateliers de développement de l'estime de soi enfants / ados

Pour le dernier jour du Mois de l'Histoire des Noirs célébré en l'occurrence au Canada, au Royaume-Uni et particulièrement aux États-Unis, l'association Enfants Mundo ouvre son premier atelier de conscientisation des enfants et adolescents.



A l'occasion du Mois de l'Histoire des Noirs, littéralement Black History Month en anglais, l'association Enfants Mundo a invité, durant la matinée du samedi 29 février, le public parisien à son atelier destiné à booster l'estime de soi des enfants et adolescents de la communauté noire à travers les représentations positives de personnages méconnus ayant façonné leurs cultures.

Animée par l'écrivain, passionné d'histoire, Omowale Goussou, cette conscientisation était ouverte également aux parents et se tenait dans les locaux de « Juste Debout School », à Paris dans le vingtième arrondissement. Pour les Noirs à la recherche de leurs marques pour construire une société qui serait basée sur leurs valeurs propres, le public venu très nombreux s'est montré fort sur-

pris et même édifié sur l'évocation de certaines inventions de savants noirs qui ont révolutionné le monde moderne mais qui, jusqu'alors, sont restées obstinément occultées par l'histoire officielle, et même ignorées par les Noirs eux-mêmes.

Entre autres, l'animateur de l'atelier a, par exemple, cité l'apparition du taille-crayon, inventé le 11 octobre 1867 par John L. Love ; le feu de signalisation (feu rouge) inventé le 20 novembre 1923 par Garrett A. Morgan ou, plus près de nous, a fait découvrir Fatoumata Kebe, Africaine, vivant en France, astronome et astrophysicienne d'origine malienne.

En parallèle, l'écrivaine Nyota Kuumba Gasandji a présenté le Tome 1 de son livre sur l'Histoire des Africains de la Guadeloupe et de la Martinique. A l'appui d'une

documentation scientifique fouillée, l'objectif de cet ouvrage est d'apprendre aux jeunes, en compagnie des adultes, les fondamentaux de l'Histoire des Noirs. Sous forme de cahier d'apprentissage, il est question de renouer avec ses racines, de revaloriser les origines culturelles et de construire un écosystème de connaissances. « Connaître son passé c'est mieux avancer vers l'avenir », estime l'auteur.

Créée en 2018, l'association à but non lucratif Enfants Mundo a pour but d'assurer en Afrique et en Europe l'éducation des enfants et des jeunes filles. De par ses statuts, elle aspire à s'impliquer, outre dans leur éducation, mais aussi dans leur vie quotidienne afin de leur assurer un épanouissement durant leur enfance.

M.A.N.

PRINTEMPS DES POÈTES 2020

Chant de la parole par Gabriel Mwènè Okoundji

Dans le cadre des festivités du Printemps des poètes à Bordeaux, invitation est faite par le poète Gabriel Mwènè Okoundji à la découverte de ses mots, de ses poèmes, entre murmure, psalmodie et déclamation.



Lecture de Gabriel Mwènè Okoundji

Jeudi 12 mars, dans une mise en espace poétique singulière, le poète congolais vivant à Bordeaux donnera lecture d'extraits de son œuvre poétique couronnée de nombreux Prix, parmi lesquels le Grand Prix littéraire d'Afrique noire, le Prix Benjamin Fondane ou le Prix Léopold Sédar Senghor.

A ce jour, certains de ses ouvrages sont traduits en anglais, espagnol, finnois, occitan, italien, et ont fait l'objet de plusieurs études critiques et adaptations au théâtre. Le ministère français de la Culture lui a décerné, en août 2018, le grade d'Officier de l'ordre des Arts et des Lettres.

La lecture sera précédée du vernissage de l'exposition « Sylvie Basteau, Gabriel Mwènè Okoundji, balade en poésie » et suivie d'une dégustation offerte par le Château Taillefer-Pomerol.

Plus tôt, dès le 4 mars, au même endroit, l'homme animera deux ateliers pour celles et ceux qui ont écrit un poème mais n'ont jamais osé le déclamer. A l'issue de ces travaux pratiques, s'ensuivront une lecture à voix haute, des moments de partage, d'échange, de réflexion et de réécriture : une exceptionnelle opportunité de mettre en voix les créations proposées.

M.A.N.

SALON LIVRE PARIS

Le coronavirus provoque l'annulation de l'évènement littéraire

Au terme d'une fin de semaine d'inquiétudes face au coronavirus et à la suite de l'annonce par le pouvoir exécutif interdisant les rassemblements de plus de 5000 personnes en milieu fermé, Vincent Montagne, président du SNE et de Livre Paris, a préféré annuler la quarantième édition qui était prévue du 20 au 23 mars.

L'épidémie de coronavirus aura eu raison de la tenue du rendez-vous littéraire international de Paris, événement phare de l'année pour l'édition française.

Dans son communiqué, le président du SNE a déclaré avoir «pris avec regret, la décision d'annuler l'édition 2020 de Livre Paris», qui devait se dérouler du 20 au 23 mars. «Livre Paris vous donne rendez-vous en 2021 avec de nouvelles promesses et de nouvelles découvertes autour du livre et de la lecture», ajoute le communiqué.

Teneur précise du communiqué

À la suite des décisions gouvernementales d'interdire des rassemblements de plus de 5000 personnes en milieu confiné, nous avons appris avec regret la décision d'annuler l'édition 2020 de Livre Paris. Je tiens à remercier les nombreuses personnalités qui, sur les réseaux sociaux, ont témoigné ces derniers jours de leur souhait que le salon du Livre Paris ouvre ses portes normalement. Mais notre sens de la responsabilité nous oblige à ne prendre aucun risque avec la santé de toutes celles et ceux qui font le succès de Livre Paris : éditeurs exposants, auteurs, intervenants, partenaires venant de plus de cinquante pays, et, bien sûr notre public familial de plus de 160.000 visiteurs chaque année.

Livre Paris vous donne rendez vous en 2021 avec de nouvelles promesses et de nouvelles découvertes autour du livre et de la lecture.

Marie Alfred Ngoma

DIASPORA

La Caravane des Voix en croisière de la Suède vers la Finlande

Pour sa huitième étape, le convoi de la Caravane des Voix de la diaspora a mis le cap sur la mer Baltique, en compagnie de compatriotes de l'Europe du Nord, Suède, Finlande et Norvège.

Après la récente rencontre de l'Allemagne, sur invitation de la Communauté congolaise vivant en Suède; réunie au sein de l'association « Mbongui Kongo », la délégation de la Caravane des Voix de la diaspora, conduite par la coordonnatrice du projet Haut Conseil Représentatif des Congolais de l'Étranger, HCRCE, Agnès Ounounou, est partie par voie navigable pour un aller-retour, du 28 février au 1er mars, de Stockholm, Suède, à Helsinki, en Finlande.

A bord du bateau Viking-Line, présidée par Billy Marius, l'association Mbongui Kongo de Suède tenant son assemblée générale a eu le plaisir de recevoir ses membres. En parallèle, la délégation de la Caravane des Voix de la diaspora a pu échanger avec les Congolais installés dans ces pays. Comme à l'accoutumée, à l'issue de la tenue de l'assemblée générale consacrée en partie à l'aspect social, les échanges avec la délégation ont porté sur les enjeux, ainsi que les perspectives, d'une diaspora congolaise structurée et organisée avec une vision portée sur l'intégration et la solidarité



Photo de groupe délégation Caravane des Voix de la Diaspora à bord du bateau Viking-Line entre la Suède et la Finlande. Crédit photo : Ziana TV

entre compatriotes à l'étranger. Concernant la communauté dans ces pays nordiques, elle se compose d'une centaine de Congolais qui sont, pour la plupart, déjà intégrés dans le monde du travail. De ce fait, la mission principale de la délégation était de susciter l'adhésion des compatriotes en vue de la tenue en novembre des assises de la diaspora. De celles-ci découlera l'instauration du Haut Conseil des Congolais de l'étranger.

« Une structure au service de la diaspora pour réfléchir aux pro-

jets économiques : comment les organiser, comment les porter en vue de mieux répondre aux attentes du bien-être des populations congolaises, car nous avons à cœur de penser à ceux qui sont au pays », a conclu Agnès Ounounou, Mama Diaspora.

À l'issue de leur assemblée générale, les membres de « Mbongui Kongo » ont adhéré à la démarche proposée par la coordonnatrice du projet en vue d'intégrer par le futur le HCRCE.

M.A.N.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.










Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gessou
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-19h)
Samedi (9h-18h)



JOURNÉE MONDIALE DU THÉÂTRE

Moment festif entre l'artiste et le public

L'Institut français du Congo et le Centre national du Congo de l'Institut international du Théâtre (IIT) s'associent pour célébrer, le 26 mars, la Journée mondiale du théâtre au cours de laquelle une table ronde et une représentation théâtrale sont au programme.

La Journée mondiale du théâtre sera célébrée, à Brazzaville, dans la salle Savorgnan de l'Institut français du Congo. Elle intègre le Festival international du théâtre et autres Arts de la Scène (FITAAS), et connaîtra la participation des orateurs tels que Florent Sogni Zaou, Mireille Opa, Matondo Kubu Turé, Pierre Claver Mabiala, qui animeront en matinée une table ronde sur le thème « Panorama du théâtre congolais »

En soirée, la compagnie Autopsie de Pointe-Noire livrera le spectacle « Tout ou rien », texte et mise en scène d'Yvon Wilfride Lewa-Let Mandah, avec des artistes comédiens comme Tamane Goma, Gladvie Nkodia, Suprême Mbaya.

La Journée mondiale du théâtre célèbre chaque année la valeur et l'importance du théâtre. Elle a pour objectifs de : promouvoir le théâtre sous toutes ses formes à travers le monde ; sensibiliser les gens à la valeur du théâtre sous toutes ses formes ; permettre aux communautés théâtrales de promouvoir leur travail à grande échelle afin que les gouvernements et les leaders d'opinion soient conscients de la valeur et de l'importance de cette forme d'art ; apprécier le théâtre sous toutes ses formes pour son propre bien ; partager la joie du théâtre avec les autres.

Le Conseil exécutif de l'Institut international du théâtre (IIT) choisit chaque année une personnalité de théâtre pour écrire un message de la Journée mondiale du théâtre. Cette année, c'est le

message de Shahid Mahmood Nadeem, dramaturge, journaliste, scénariste, metteur en scène et réalisateur de télévision pakistanais primé et militant des droits de l'homme, qui a été sélectionné. Il est le directeur du célèbre théâtre Ajoka et de l'Académie PTV.

Extrait du message « (...) Nous devons reconstituer notre force spirituelle ; nous devons combattre l'apathie, la léthargie, le pessimisme, la cupidité et le mépris du monde dans lequel nous vivons, de la planète sur laquelle nous vivons. Le théâtre a un rôle, un rôle noble, dans la dynamisation et la mobilisation de l'humanité pour se relever de sa descente dans l'abîme. Il peut élever la scène, l'espace de représentation, en quelque chose de sacré (...). En Asie du Sud, les artistes touchent avec révérence le sol de la scène avant d'y poser le pied, une tradition ancienne où le spirituel et le culturel s'entremêlent.

Il est temps de retrouver cette relation symbiotique entre l'artiste et le public, le passé et l'avenir. La création théâtrale peut être un acte sacré et les acteurs peuvent, en effet, devenir les avatars des rôles qu'ils jouent. Le théâtre élève l'art de jouer à un niveau spirituel supérieur. Il a le potentiel pour devenir un sanctuaire et le sanctuaire un lieu de représentation. », a-t-il souligné.

L'IIT a plus de 90 centres dans le monde, il encourage les collèges, les écoles et les professionnels du théâtre à célébrer cette fête.

Rosalie Bindika



AVIS DE RECRUTEMENT

La Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC), Institution financière internationale ayant son siège à Brazzaville, République du Congo, recrute pour son Siège et sa Représentation au Congo:

Pour le Siège à Brazzaville (2 Postes) :

- Deux Assistant (e) s de Direction.

Pour la Représentation du Congo à Pointe Noire (4 Postes) :

- Un (e) Agent (e) comptable et Financier,
- Un (e) Assistant (e) Administratif (ve).
- Un (e) Responsable du Système d'Information,
- Un (e) Analyste de Projets

Le (la) postulant (e) pourrait être affecté (e) au Siège de l'Institution (Brazzaville) ou dans l'une des autres Représentations Nationales (Cameroun, Tchad, Centrafrique, Guinée Equatoriale ou Gabon).

Profils recherchés :

- Être ressortissant (e) d'un pays actionnaire de la BDEAC (Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale et Tchad, France, Libye, Koweït et Royaume du Maroc) résident (e) au Congo et âgé (e) de 45 ans au maximum au 31 décembre 2020;

AU SIÈGE DE LA BDEAC

MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA BDEAC

Candidature pour le poste (Précisez le poste / la ville)

(République du Congo)

Tél. : +242 06.652.96.71/73, +242 04.426.83.00

Boulevard Denis SASSOU NGUESSO

BP : 1177 - BRAZZAVILLE

République du Congo

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 16 Mars 2020 à 12h00, heure de Brazzaville. Pour toute information complémentaire veuillez consulter le site de la Banque www.bdeac.org

Les candidatures féminines sont encouragées.

- Être au moins titulaire d'un diplôme Bac+2 pour les Assistant(e)s, BAC+3 pour l'Agent(e) comptable et Financier et BAC+ 5 pour le Responsable du Système d'Information et l'Analyste de Projets, avec une expérience professionnelle d'au moins 3 ans pour les Assistant (e) s et Agent Comptable et Financier, et 7 ans pour le Responsable du Système d'information et pour l'Analyste de projets;
- Maîtriser le français; la connaissance éventuelle de l'espagnol et/ou l'anglais constitue un atout.

Pour postuler :

Les candidats intéressés devront soumettre à la Banque une lettre de motivation rédigée en français accompagnée de : (i) Un CV détaillé faisant apparaître notamment leurs compétences professionnelles et leurs expériences dans le domaine concerné, (ii) Un ou des certificat (s) de travail, (iii) Un Extrait de casier judiciaire datant de moins de (3) mois, (iv) Certificat de nationalité (v) Copies certifiées des diplômes.

Le dossier de candidature doit être déposé dans une enveloppe fermée, à l'une des adresses suivantes :

A LA REPRÉSENTATION NATIONALE DE LA BDEAC

MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA BDEAC

Candidature pour le poste (Précisez le poste / la ville)

(République du Congo)

Tel. : 00242 05 777 41 41

Immeuble Point Carré

BP : 881 - Pointe Noire

République du Congo

NECROLOGIE

Thomas Makéla et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, les décès de Cécile Elisabeth Makéla et de Yves Aurélien Makéla (notre photo), survenus les 14 et 22 février 2020 à Brazzaville.

Les deuils se tiennent au quartier Madibou à Makélékélé, après le pont du Djoué.

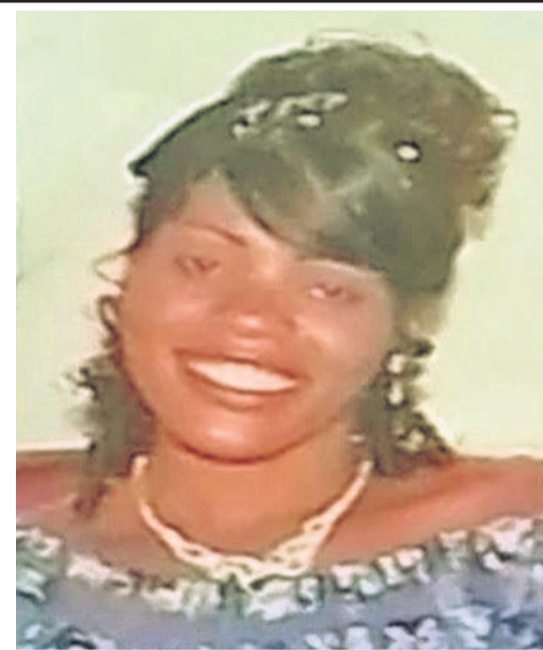
Date de l'inhumation : mercredi

4 mars 2020 au cimetière

Samba-Alphonse.



Thomas Makéla et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de son épouse, Lovely Berlande Louvouandou, survenu le 29 février à Brazzaville. Le deuil se tient au n°75, rue Alexandrie à Bacongo (croisement avec l'avenue des 5 chemins). L'inhumation aura lieu ultérieurement.



CHANGEMENT DE NOMS

Nous, Victoire Massamba et Stéphanie Goma, parents des enfants Stephen Roy Massamba Elotas et Victoria Tess Massamba Elotas avons décidé que nos enfants s'appelleront dorénavant Massamba Matali Victoria Elotas et Massamba Matali Premium Stephen Elotas.

Un délai de trois mois est accordé pour toute opposition.



Les enfants Itoua Okana ont le profond regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès inopiné de leur fille Itoua Okana Norlia, survenu le mardi 25 février 2020 à Brazzaville. La veillée mortuaire est organisée au 139 de la rue Oboya, arrêt de bus CEG A A Neto, à Talangai.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

CHAMPIONNATS DE VOLLEY-BALL DE BRAZZAVILLE

La troisième journée a livré son verdict

Au cours des rencontres de la deuxième et troisième journée qui se sont disputées le week-end dernier au gymnase Henri Elendé, les favoris se sont presque tous imposés devant leurs adversaires.

Tout a commencé par la victoire du club de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP), en seniors hommes sur Volley-ball club Espoir, 3 sets à 0. Tandis que chez les seniors dames, Interclub a dominé Kinda Odzoho 3 sets à 0. En juniors hommes, le centre de formation Jean Claude Moupita (JCM) a pris le dessus sur Renaissance au tie break, 3 sets à 2. Chez les dames de la même catégorie, la JCM a battu DGSP par forfait, 3sets à 0. Dans la catégorie des cadets, Renaissance s'est imposé devant la DGSP, 2 sets à 0.

Notons que durant près de quatre mois, ces championnats (minimes, cadets, cadettes et seniors) se disputeront en aller-retour et offriront de beaux spectacles au public. En effet, ils mettront aux prises trente-quatre équipes dans toutes les catégories et versions (masculine et féminine) confondues. Ces différentes équipes sont issues de sept clubs que compte Brazzaville.

Rude Ngoma

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

La JST solide dauphine de l'AS Otoho

Comme l'AS Otoho qui s'accroche à son fauteuil de leader, la Jeunesse sportive de Talangai (JST) n'a non plus intention de céder sa deuxième place à une autre équipe.

La JST l'a encore prouvé en dominant le dimanche le Club athlétique renaissance aiglons l'un des concurrents directs 2-1. L'AS Otoho n'a besoin que de douze points pour être mathématiquement championne du Congo pour la troisième fois d'affilée. Car à sept journées de la fin de l'exercice, elle compte quarante-neuf points et conserve la même distance des onze points qui les séparait de son poursuivant immédiat.

Le dimanche dernier au stade Marien Ngouabi à Owando, elle n'a pas fait de détails face à l'AS Cheminots pour le compte de la 19e journée. Mayamba, auteur d'un doublé puis Nkouka ont permis à l'AS Otoho de s'imposer 3-0 et faire un grand pas vers une qualification pour la Ligue africaine des champions.

Derrière, il n'a pas d'enjeux puisque la deuxième place n'est pas qualificative à une compétition africaine. Et pourtant la JST s'y accroche et se donne les moyens pour la conserver. Le 1er mars au stade Alphonse-Massamba-Débat, elle a dominé le Cara, les Aiglons, avant d'améliorer son compte à trente-huit points soit sept de plus que l'adversaire. Le Cara (trente-un points) a d'ailleurs chuté à



La JST s'accroche à la deuxième place Adiac

la cinquième place à cause de la victoire des Diables noirs devant Tongo football club 3-2. Avec trente-trois points, les Diablotins remontent à la troisième place avec une unité de plus que le FC Kondzo qui était accroché 0-0 par Nico-Nicoyé.

L'Etoile du Congo (vingt-sept points) conserve sa sixième place malgré sa défaite à Pointe-Noire 1-2 face à V Club Mokanda. Cette victoire permet au club ponténégrin de conserver sa neuvième place avec vingt-trois points et de revenir à deux points de la septième place occupée par l'Athlétique club Léopards de Dolisie. Les Fauves du Niari ont dominé le samedi

au stade Alphonse-Massamba-Débat, Patronage Sainte-Anne 2-1. Cette victoire leur permet de revenir à la hauteur de l'adversaire (vingt-cinq points).

L'Interclub a réalisé la plus mauvaise opération en s'inclinant 0-1 devant le Racing club de Brazzaville (RCB) qui signe ainsi sa première victoire de la phase retour. Malgré ce succès, sa position n'a pas changé car le RCB reste onzième avec dix-huit points soit trois de moins que l'Interclub (10e). Nico-Nicoyé occupe le douzième rang avec seize points devant l'AS Cheminots (treize points) et Tongo FC (sept).

James Golden Eloué

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 27^e journée, 4^e division, groupe Ouest

Sans Exaucé Andzouana, absent du groupe pour le 3^e match consécutif, Verl l'emporte 3-1 sur la pelouse de la réserve du Borussia Mönchengladbach. Le SCV est 2e à 7 points du leader, Rödinghausen, mais compte toujours 3 matches en retard à jouer.

Angleterre, 36^e journée, 2^e division

Bristol City prend un point contre Millwall (1-1). Sans Han-Noah Massengo, resté sur le banc.

Angleterre, 36^e journée, 3^e division

Offrande Zanzala n'est pas entré en jeu lors du match nul d'Accrington chez la lanterne rouge, Bolton (0-0).

Angleterre, 36^e journée, 4^e division

Morecambe partage les points avec Crewe Alexandra (1-1). Avec deux arrêts en première période, Christoffer Mafoumbi a permis à son équipe de rester dans le match. Malgré ce résultat honorable face au second du championnat, les Crevettes restent sous la menace du premier relégable, Macclesfield (2 points de retard). Morecambe, qui n'a perdu qu'un seul des cinq derniers matches (pour 3 nuls et 1 succès) doit enchaîner quelques victoires pour creuser l'écart.

Oldham corrige Newport County (5-0). Remplaçant, Christopher Missilou est entré à la 80, à 4-0.



D'une belle volée du droit, Dylan Bahamboula a donné la victoire au Tsarsko Selo face au CSKA Moscou (DR)

Belgique, 28^e journée, 1^{re} division

Marvin Baudry n'était pas dans le groupe de Zulte-Waregem, tenu en échec par Courtrai (2-2).

Bulgarie, 23^e journée, 1^{re} division

Le Tsarsko Selo de Dylan Bahamboula s'adjuge le derby de Sofia face au CSKA de Bradley Mazikou (2-1).

L'ancien Monégasque a amené le premier but de son équipe, à la 6^e, puisque ses deux tentatives de frappe à l'entrée de sa surface poussent la défense à la faute et le cuir parvient au Brésilien Anderson, qui ouvre le score. A la 41^e, alors que les visiteurs avaient égalisé, le milieu offensif congolais double la mise pour son équipe : à la retombée un centre repoussé dans l'axe,

Bahamboula effectue une reprise de volée gagnante. Averti dans la foulée.

Une belle frappe boxée par Busatto à la 86^e ponctue le bon match de l'international congolais, qui totalise désormais 2 buts et 1 passe décisive en 9 apparitions. Dixième, le Tsarsko Selo freine le CSKA, 4e avec 43 points.

Croatie, 24^e journée, 1^{re} division

Osijek partage les points avec le Hadjuk Split (0-0). Remplaçant, Merveil Ndockyt est entré à la 64^e, sans trouver la faille. Avec un seul succès lors des cinq dernières journées (pour 3 nuls et 1 défaite), Osijek n'avance plus et rétrograde à la 5^e place, non qualificative pour la scène européenne.

Allemagne, 24^e journée,

2^e division

Bochum abandonne deux points à domicile face à Sandhausen (4-4) après avoir mené 2-0, puis 4-2. Sylver Ganvoula a joué l'intégralité du match sans être directement impliqué sur les quatre buts de son équipe. Qui reste toujours sous la menace de la menace de Karlsruhe, premier relégable (27 points contre 24).

Belgique, 28^e journée, 1^{re} division

Senna Miangué est resté sur le banc lors du revers du Standard de Liège chez son grand rival, le Sporting Charleroi (0-2).

Espagne, 30^e journée, 2^e division

Remplaçant, Jordi Mboula est entré à la 76^e lors du match nul concédé par Huesca face à l'UD Estramadure (2-2). Le score

était de deux buts à un pour sa nouvelle équipe.

L'attaquant d'origine congolaise retrouvait les terrains après cinq mois d'absence.

Espagne, 27^e journée, 4^e division, groupe 4

La réserve du FC Séville est défaite sur le terrain du CF Talavera (0-1). Baron Kibamba était titulaire.

Ecosse, quart de finale de la Coupe

Entré à la 16e en remplacement de Souttar, Clevid Dikamona a participé à la qualification pour les demi-finales de la Coupe. La lanterne rouge du championnat a battu les Glasgow Rangers (1-0).

France, 27^e journée, 1^{re} division

Rennes prend trois points à Toulouse (2-0). Eduardo Camavinga était associé avec Steven Nzonzi au milieu de terrain, tandis que Christ-Faitout Maouassa était aligné à son poste de latéral gauche. A la 83e, l'ancien Nancéien double le score d'un centre-tir. Son deuxième but de la saison.

Turquie, 24^e journée, 1^{re} division

Antalyaspor est tenu en échec par Fenerbahçe (2-2). Titulaire, Delvin Ndinga a été remplacé à la 64e, alors que son équipe menait 2-1. Antalyaspor est 12^e avec 26 points et 2 longueurs d'avance sur le Yeni Malatyaspor. L'équipe de Thievy Bifouma, blessé, s'est inclinée à Denizlispor.

Camille Delourme

MUSIQUE

Zaïko Langa-Langa a célébré son jubilé d'or à Bruxelles

Le groupe a fêté son cinquantième anniversaire en se produisant, le samedi 29 février, au Palais des beaux-arts (Bozar) à Bruxelles, dans le cadre du festival Afropolitain.

« Na Bruxelles Malembe, ba nani batiaki tembe na Zaïko na Nga ewolo ooo. Na Paris Malembe, ba nani batiaki tembe na Fally Na biso ewolo ooo. » Il est 23h passées de quelques minutes au Bozar de Bruxelles lorsque Jossart Nyoka Longo, accompagné sur scène du groupe Zaïko Langa Langa, lance ce célèbre cri sous les ovations du public, comme un pied de nez à l'échec du mouvement des « combattants » qui prévoyaient de perturber le concert de célébration du 50e anniversaire de Zaïko qui s'est tenu dans la capitale de la Belgique, dans le cadre du festival Afropolitain. Quadrillé par les forces de l'ordre, le Bozar a accueilli un public hétéroclite venu fêter avec « Ya Jossart » et toute son équipe qui ont égayé l'assistance avec les célèbres tubes de Zaïko Langa, des plus anciens aux plus récents :

« Mbeya Mbeya », « Muvaro » ou encore le fameux « Mukongo ya Koba ». Le public a ainsi vibré au rythme de plusieurs

danses qui ont forgé la notoriété de Zaïko ces cinquante dernières années. Tout au début du concert, le directeur des opérations du Bozar, Albert Wastiaux, s'est dit honoré de recevoir le groupe Zaïko sur la scène du Bozar, où ont presté d'autres stars mondiales. Pour immortaliser le passage du groupe mythique congolais, il a invité son leader à inscrire, pour la postérité, quelques lignes dans le livre d'or du Bozar. Par ailleurs, dans le registre des témoignages, il a été rappelé que Jossart Nyoka Longo est le seul musicien de Zaïko présent dans le groupe depuis sa création jusqu'à aujourd'hui. Un parcours rythmé par des hauts et des bas et qui a fait dire à Jossart Nyoka Longo qu'il a toujours été « combattu, parfois battu, mais jamais abattu ». En outre, « Ya Jossart » a également rendu hommage à tous les anciens membres de cet ensemble musical, principalement à Papa Wemba. « *Je suis qui je suis aujourd'hui grâce à Papa Wemba* », a



Zaïko Langa-Langa lors de sa prestation au Bozar

fait savoir Nyoka Longo. Ce dernier a ainsi rappelé que Zaïko Langa-Langa est né des cendres de Bel Guide, un orchestre qu'ils avaient créé et qui ne s'étaient jamais produit sur scène. C'est le 24 décembre 1969, après la brillante audition de Papa Wemba, en vue d'intégrer le groupe, que les dirigeants de Bel Guide ont décidé de dissoudre l'ancien groupe et d'en créer un

nouveau qui deviendra Zaïko Langa-Langa. La veille du concert, une table-ronde a été organisée au Bozar consacrée à l'histoire de Zaïko, en présence de Jossart Nyoka Longo. Ce dernier y a notamment évoqué différents événements qui ont émaillé l'histoire de Zaïko, notamment les départs de musiciens comme Papa Wemba et Manuaku Waku ainsi que la traversée du désert du groupe

dans les années 2000 caractérisée par son arrestation en Belgique, où il a passé trois ans en prison. En outre, lors d'un poignant témoignage sur ses derniers contacts avec Papa Wemba, Jossart Nyoka Longo a fait savoir qu'à Kinshasa les festivités liées à la célébration du 50e anniversaire de Zaïko débiteront le 24 avril, jour du décès de Papa Wemba.

Patrick Ndongidi

VIE ASSOCIATIVE

Culpac célèbre ses 40 ans d'existence dans la recherche de la paix

Le Conseil universel pour la paix des nations et des continents (Culpac) a totalisé cette année quarante ans d'existence. A cet effet, la célébration de cet événement s'est déroulée, le jeudi 27 février, à Kinshasa au siège de cette structure internationale baptisée Citée de la paix. On a noté la présence de quelques personnalités.

Dans son mot de circonstance, le secrétaire général du Culpac, Daniel Santu Biko a d'emblée relevé que le monde aujourd'hui n'a pas de paix avec la menace d'une épidémie incontrôlable, le Coronavirus, qui entraîne des morts, la déficience économique, la peur est presque partout dans le monde. Il a annoncé que le Culpac, créé en 1979, organisera une triennale pour ses activités sur la paix, les Droits de l'Homme et le développement pour marquer le parcours de son existence qui a été faite par la collaboration des institutions nationales et internationales, telles que le gouvernement de la République démocratique du Congo à travers les ministres de la Jeunesse, Sports et Loisirs, des Affaires sociales et les institutions de l'ONU, l'Unesco en particulier. Ainsi, le 13 juin 2020 se tiendra à Kinshasa la deuxième édition de la Journée internationale de la paix, avec les appuis, interventions et participations de tous pour la consolider, promouvoir, renforcer et célébrer la paix dans le monde. Fondateur du Culpac, il a rappelé son initiative en décembre 1990 du Grand projet mobilisateur « *Amitié culturelle in-*

ternationale pour la paix, les Droits de l'Homme et le développement » dont les résolutions faites ont orienté le Culpac dans sa trajectoire durant les trente dernières années. Ledit programme vise « *d'unir, de rapprocher et de rassembler des hommes de tous horizons, sans aucune discrimination, pour favoriser le respect mutuel et l'amitié internationale en vue de promouvoir la paix la compréhension, la solidarité et la communication par la culture générale des principes des Droits de l'Homme ; de promouvoir la paix, la vulgarisation des Droits de l'Homme ; et le développement intégral* ».

Daniel Santu Biko a appelé à soutenir la gratuité de l'éducation de basée décrétée par le président de la République Félix Antoine Tshisekedi, car la paix, a-t-il dit, c'est la jeunesse qui est l'avenir du Congo. Déplorant les phénomènes shegue (enfants de rue), Kuluna (jeunes bandits) à Kinshasa, il a rappelé que le colonisateur belge a commencé par l'éducation de la jeunesse, on venait chercher les enfants pour les amener à l'école. Tout enfant a droit à l'instruction, à



Les responsables du Culpac et les intervenants à la cérémonie

l'éducation. Dans sa brève intervention, le ministre universel de la paix du Culpac, l'apôtre Dominique Khonde Polo de l'église Liloba ya Nzambe a appelé les forces nationales et internationales à mettre des efforts ensemble pour le développement de la République démocratique du Congo dans la paix. Aussi a-t-il lancé un appel pour la grande fête de la paix le 13 juin prochain à Kinshasa.

Député nationale et présidente de la commission Droits de l'Homme à l'Assemblée nationale, Christelle Vuanga a, dans son allocution, commencé par paraphraser feu le président ivoirien Houphouët Boigny qui

disait « *la paix n'est pas un vain mot, mais un comportement* ». Et d'ajouter que on parle de paix lorsque la République est bâtie sur les valeurs. La paix est diversement appréhendée selon les catégories sociales. « *La formule qui veut la paix prépare la guerre n'existe plus, il y a la paix lorsque les Droits de l'Homme sont respectés* », a conclu Christelle Vuanga.

Invité à la cérémonie, le ministre près le président de la République André Kabanda Kana, empêché a délégué son représentant avec son message. L'on retient de ses propos que la paix n'est pas toujours syno-

nyme d'absence de la guerre, elle implique aussi le bien-être social, l'épanouissement de chacun, la justice équitable. Quant au représentant du ministre de la Culture Jean-Marie Lukunji Kikuni également empêché, il a signifié : « *Si la culture fait la spécificité d'un peuple, le fait culturel unit les hommes* ». Il a ajouté que la culture est un outil, un vecteur de paix, et la culture congolaise est une culture de paix, de solidarité, de dialogue et de pourparlers. Pour lui, la paix est facteur de développement, la production culturelle ne peut se faire que dans un environnement de paix.

Martin Engimo

CAF-C1-QUARTS DE FINALE ALLER

Malango, bourreau de Mazembe face à Raja à Casablanca

Le TP Mazembe a été battu zéro but à deux, le vendredi 28 février, au stade Mohammed V de Casablanca au Maroc par le club local de Raja Athletic Club, en match aller des quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique.

Ancien buteur de Mazembe, Ben Malongo a ouvert la marque, à la 6e minute de jeu, de la tête sur une passe décisive de Fabrice Lwamba Ngoma, ancien milieu organisateur de l'AS V.Club de Kinshasa. Le défenseur Badr Banoun a marqué le deuxième but des Aigles du Raja à la 79e minute de la tête. Raja prend donc une belle option pour se qualifier en quarts de finale, même si Mazembe peut être renversant au match retour dans son temple de la commune de Kamalondo.

Pour cette rencontre, le coach Mihayo Kazembe, qui n'a pas retenu Trésor Mputu pour ce déplacement en terre chérienne, a aligné Sylvain Gbohouno dans les buts, et dans le champ Tandji Mwape, Joseph Benson Ochaya, Kabaso Chongo, Djos Issama Mpeko, Christian Koffi Kouamé, Miché Mika revenu des blessures, Glody Likonza, Rainford Kalaba, Isaac Tshibangu et la pépite Jackson Muleka. L'entraîneur Jamal de Raja a pour sa part titularisé Zniti dans les perches, et dans le champ, Sanad Al Warfali, Badr Banoun, Ngah, Achchakir, Fabrice Ngoma Lwamba, Zrida, Arjouné, Hafidi, Rahimi et Ben Malango.

Le coach Pamphile Mihayo a procédé à des remplacements en deuxième période. Patou Kabangu a pris la place de Miché Mika à la 56e minute, Thomas



Ulimwengu a remplacé Rainford Kalaba à la 70e minute et Joël Beya a succédé à Glody Likonza à la 90e minute. En conférence de presse d'après-match, il a indiqué : « C'était un bon match pour le Raja qui était au-dessus de nous dans le jeu. Félicitation au Raja même si rien n'est perdu. Au match retour, il y a des joueurs que nous allons récupérer. Nous allons tout mettre en œuvre pour nous qualifier à la maison. Avec l'avance de l'adversaire, nous savons que ce ne sera pas facile mais il n'est pas impossible de renverser la vapeur. Raja a marqué deux buts chez

lui, nous pourrions marquer plus de deux buts chez nous. Ce sera notre défi. Quant à notre prestation, nous avons été en dessous de la moyenne. Nous ne nous sommes pas créés des occasions, beaucoup de déchets techniques dans le jeu vers l'avant. Nous étions incapables de sortir vite au moment où nous avions la possession. Tous les joueurs voulaient les ballons dans les pieds. C'était difficile ».

Coach de Raja, Jamal Sellami, a, pour sa part, noté : « Le plus important pour nous dans cette rencontre était de réaliser un résultat positif. Battre le

TPM 2-0. C'est très bien mais pas décisif parce qu'il y a un match retour à jouer. En ce qui nous concerne, le fait d'avoir aligné des joueurs sans compétition nous a posé des soucis dans l'équilibre de l'équipe. D'ici une semaine, nous allons progresser surtout dans l'orientation de notre style de jeu. Dans l'ensemble, je suis satisfait de la prestation de mes joueurs ».

Katumbi mobilise pour la qualification...

S'exprimant en langue swahili à la famille Mazembe dans une vidéo postée sur le site web officiel du

club, le président Moise Katumbi a exhorté à la discipline et surtout à la confiance dans l'équipe qui, à l'en croire, va se qualifier au match retour. « Nous avons perdu une bataille, mais pas la guerre. L'avantage de Mazembe, c'est de tomber ensemble et de se lever ensemble, je demande à tous de nous lever ensemble. L'adversaire n'est pas une équipe spéciale. Ne cherchons pas le bouc émissaire pour la défaite. On en parlera après notre qualification. Soyons nombreux au match retour pour soutenir l'équipe. Qu'on accepte tous la défaite, Mazembe est une famille très disciplinée... Certes, la défaite nous fait tous de la peine. Je vous demande de ne blâmer aucun joueur. Ce jour-là, soyons tous dans nos couleurs, nombreux, l'impossible n'est pas Mazembe. Nous avons une bonne équipe, et il y aura un miracle chez nous. La défaite fait partie du passé, l'avenir c'est notre qualification. Je crois en la qualification, il faut être derrière l'équipe à 100 %. Le trophée de cette édition est nôtre, avec l'aide de Dieu », a-t-il dit. Le rendez-vous est pris pour le match retour le samedi 7 mars au stade TP Mazembe de Lubumbashi.

Martin Engimo



MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX

SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA



Assurance automobile



Assurance incendie



Assurance tous risque
chantier



Assurance voyage

PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES

EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO



RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Le Dr Maurice Itous-Ibara présente son projet mondial « Culture des énergies renouvelables »

Le projet mondial «culture des énergies renouvelables» concerne trois mille gisements de pétrole et d'hydrocarbures, pour la lutte contre le réchauffement climatique à température zéro degré Celsius. Il a été présenté le 29 février à Brazzaville.

Présentant l'auteur du projet, le Pr Mukala Kadima Njuzi a d'abord mis à nu la dégradation de l'environnement, du fait de l'inconscience de l'homme. Il l'a illustré en évoquant cette merveilleuse pièce de théâtre, «Le Cri de la forêt» de Henri Djombo, sur les questions liées à la protection de la biodiversité. Au centre de la pièce de théâtre comme dans les recherches menées par le Dr Maurice Itous-Ibara, explique le Pr Mukala Kadima Njuzi, la question fondamentale reste la même : Comment en venir à bout du réchauffement climatique ?

Pour le Pr Mukala Kadima Njuzi, deux principales voies se présentent : la conscientisation des populations et l'inventivité. Et le Dr Maurice Itous-Ibara intervient au niveau de l'inventivité avec des propositions concrètes pour résoudre la question cruciale du réchauffement climatique. Sa thèse est simple. Le pétrole à magnons ou le pétrole renouvelable primordial issu de l'explosion gigantesque du magnon originel. Il désigne cette explosion par l'expression « Big-Bang à magnons ». Pour lui, le pétrole à magnons ou le pétrole renouvelable primordial est le fondement de la création de l'univers.

Le docteur Itous-Ibara se pose alors la question de savoir à quel niveau le pétrole renouvelable peut permettre de lutter contre le réchauffement climatique et

agir en faveur de la protection de l'environnement. En réponse à cette double question, il propose un programme de lutte conséquent contre le changement climatique, qui se résume en termes de culture de 3.000 gisements d'énergies renouvelables (pétrole et mines non polluantes) et d'hydrocarbures de laboratoire. Mais en réalité, la planète a besoin de 591.000 gisements de pétrole renouvelable et d'hydrocarbures de laboratoire pour que lui soit assuré durablement « un climat non réchauffé ».

Le pétrole comme premier responsable du réchauffement climatique

Expliquant son projet, le Dr Maurice Itous-Ibara, a indiqué que le premier responsable du réchauffement du climat, c'est le pétrole, donc les hydrocarbures. Pour régler ce problème, il faut proposer le pétrole renouvelable. D'où son projet. « Pour 3 000 gisements, nous avons 2 964 gisements de pétrole renouvelable contre 36 gisements d'hydrocarbures pour un pays, et nous avons le règlement climatique. Nous les cultivons, et ces énergies seront utilisées. Ce sont ces énergies qui vont dégager tout ce qui à l'encontre des émissions de gaz à effet de serre, qui détruisent l'environnement pour conduire au dérèglement climatique. A ce niveau, nous avons l'équation



Le Dr Maurice Itous-Ibara et Le Pr Mukala Kadima Njuzi (au centre) crédit photo/Louyangalala

qui permet de régler le climat. »

Le Dr Maurice Itous-Ibara, précise que pour 3 000 gisements pour un pays, il faut 591 000 pour toute la planète Terre, afin de régler la question du réchauffement climatique à température zéro- zéro degré Celsius. Car, le dérèglement a lieu quand le pôle polluant (hydrocarbure) domine sur le pôle non polluant. Si les deux pôles peuvent s'harmoniser, il y aura règlement climatique. Et à partir de là, sera aussi réglé le conflit entre l'homme et la nature (l'environnement), parce que ce conflit a lieu en l'absence des énergies renouvelables. Même les énergies dites fossiles ne sont pas fossiles, car elles sont issues du pétrole renouvelable, qui permet la création des galaxies, des nébuleuses, du système solaire, des planètes Terre, Venus, Jupiter, ... Pour ce faire, si l'Union européenne, l'Union africaine, bref, toute la communauté scientifique peut s'associer pour financer ce projet qui coûte près de 28 milliards par État, le problème sera réglé, propose-t-il. « Nous avons

présenté le projet et nous sommes déjà à plus de 100 gisements du pétrole renouvelable et plus de 10 gisements d'hydrocarbures de laboratoire. Le projet nous l'avons déjà commencé mais la finition nécessite un regroupement d'efforts à travers toute la communauté scientifique, à travers les Nations unies qui doivent regarder, parce que, sinon que toutes les conférences ne seront que vaines, ne seront que des échecs si nous n'allons pas sur le terrain du laboratoire. »

Pour le Dr Maurice Itous-Ibara, tout commence par le pétrole et termine par le pétrole. Et ce pétrole vit dans toutes les plantes. Voilà pourquoi ils l'ont créé au laboratoire. « Nous avons créé les hydrocarbures de laboratoire et nous créons aussi le pétrole renouvelable, parce que les deux permettent de régler la température du climat à température zéro- zéro degré Celsius, même pas un degré comme l'envisage l'Union européenne d'ici à 2050. Aujourd'hui, nous pouvons déjà passer à zéro-zéro degré, parce

que nous avons eu la capacité de maîtriser la création du pétrole renouvelable. »

Toutefois, il a déploré l'indifférence sinon un certain scepticisme de l'État.

Avant de clore la cérémonie, René Bienvenu Koualibali, chef de division Contrôle des ressources humaines naturelles à l'Inspection générale de l'environnement, a remis des prix «Triomphe sur les énergies renouvelables de laboratoire», à quinze agents de l'équipe de gestion du Projet.

Notons que le Dr Maurice Itous-Ibara, est président de l'Académie des Sciences et des arts du Congo (ASAC) organisateur de la première révolution scientifique et industrielle de l'Afrique cas du Congo et chercheur en physique-chimie-biologie, inventeur de la physique-chimie à magnons et biologie, Pr de Marketing publicitaire à l'Université Marien Ngouabi, Dr en sciences de gestions axées sur l'environnement...

Bruno Okokana

LIBYE

Ghassan Salame démissionne

L'envoyé spécial des Nations unies pour la Libye a annoncé, le 2 mars, sa démission du poste qu'il occupe depuis plus de deux ans en invoquant à la fois l'impasse politique actuelle, l'influence étrangère dans le pays et des raisons de santé.

Avant de démissionner, le chef de la mission d'appui de l'Onu en Libye (Manul) a participé aux pourparlers politiques libyens qui se sont achevés vendredi à Genève « sans résultat », avec la participation d'une partie des délégués. Néanmoins, il a confié lors d'une conférence de presse, qu'ils avaient eu trois jours de « discussions fructueuses » qui ont réussi à planifier un ordre du jour et des termes de référence pour la prochaine série de pourparlers sans aucune mesure concrète vers un cessez-le-feu.

L'envoyé de l'ONU, s'était dit « surpris » d'apprendre, le premier jour des pourparlers, que six des treize représentants du Haut Conseil d'Etat sont repartis en disant qu'on leur avait demandé de le faire. « Cependant, ceux qui sont restés ont décidé que l'occasion était trop rare et précieuse et que, par conséquent, les pourparlers politiques devaient commencer avec ceux restés à Genève », disait Salamé. Les pourparlers politiques libyens qui se sont tenus sous l'égide de l'ONU ont été lancés mercredi dernier, sans la participation des belligérants (le maréchal Khalifa Haftar et le gouvernement d'union nationale (GNA) de Faye el-Sarraj) mais en présence d'une vingtaine de personnalités indépendantes et

des acteurs de la société civile.

Ghassan Salamé Salamé a accusé les deux camps de ne pas tenir leurs engagements, dénonçant des « mensonges » du camp Haftar qui accuse l'ONU d'avoir imposé certains délégués représentant le Parlement de l'Est. « Les treize représentants du Parlement de Tobrouk ont été élus démocratiquement et sans l'intervention de l'ONU. Nous avons adopté une seule méthode de travail qui a été appliquée aux deux conseils », a expliqué le représentant de l'ONU.

« L'ONU a exécuté à la lettre ce qu'elle avait promis et je n'accepterai aucune critique à ce niveau-là », avait-il insisté. En revanche, il a annoncé la tenue prochaine d'un nouveau cycle de pourparlers politiques le mois prochain, sans donner de date précise. En outre, l'envoyé onusien a souligné que la recherche de solutions à la crise libyenne dépend de la poursuite des négociations « militaires, économiques et politiques sur trois voies différentes mais parallèles ». Par conséquent, il a invité toutes les parties à respecter l'accord conclu le 12 janvier. En effet, un cessez-le-feu a été conclu en janvier dernier, mais la trêve a été régulièrement violée.

Yvette Reine Nzaba

QUARTS DE FINALE ALLER DE LA LIGUE AFRICAINE DES CHAMPIONS

Le bonheur à ceux qui ont reçu

Les quarts de finale aller qui se sont disputés le week-end dernier ont vu le Zamalek, Al Ahly, le Raja de Casablanca et le Wydad de Casablanca prendre une sérieuse option vers une qualification pour les demi-finales.

Toutes les quatre formations qui ont eu le privilège de recevoir se sont imposées par deux buts d'écart. Zamalek, le récent vainqueur de la super coupe de la Confédération africaine de football, recevait l'Espérance de Tunis dans un match de quarts de finale aller qui avait le goût d'une revanche pour les Tunisiens.

Les tenants du titre se sont inclinés en l'espace de deux semaines sur le score identique de 3-1. L'Espérance avait cru faire le plus dur en ouvrant le score à la 27e minute par Hamadou Elhouni. Mais dans la foulée, Mohammed Ounnajem a remis les deux équipes à égalité avant que le Zamalek ne force la décision dans les vingt dernières minutes. Achraf Bencharki a donné pour le première fois l'avantage au Zamalek à la 72e minute avant que Mahmoud Alaa ne donne un avantage conséquent à son équipe en transformant un penalty à la 90+4. C'est une défaite de trop qui ne compromet pourtant pas les chances de qualification de l'Espé-

rance de Tunis.

Le but inscrit sur le terrain de Zamalek pourrait tourner en sa faveur si elle s'impose 2-0 au retour. Le Zamalek est averti.

Al Ahly, l'autre club égyptien a bien négocié sa manche aller en s'imposant devant les Sud-africains de Mamelodi Sundowns 2-0 grâce à un double d'Ali Maaloul. Rien n'est encore joué puisque les Sud-africains avaient infligé un sévère 5-0 aux Egyptiens lors d'un match des quarts de finale de la Ligue des champions 2018-2019.

Le Wydad de Casablanca n'a non plus fait cadeau à l'Etoile du Sahel. Le Wac a dominé son adversaire sur ce score identique de 2-0 grâce à un doublé de Mohamed Nahiri. Le Raja de Casablanca a lui aussi dominé le Tout-Puissant Mazembe 2-0 par des réalisations de Ben Malango, un ancien joueur de Mazembe et de Badr Benoun. Pour prétendre se qualifier, l'Etoile du Sahel et le Tout-Puissant Mazembe devraient s'imposer par 3-0.

James Golden Eloué